

Les DEBATS

Votre quotidien national

DISCOURS À LA NATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les bases d'un véritable projet de société

- Révision de la Constitution
- Révision «profonde» de la loi électorale
- Révision de la loi sur les partis politiques
- La nouvelle loi sur l'information inclura la dépenalisation du délit de presse

Lire en page 3



GICL, Abou Yahia al Liby et Moussa Koussa

LES AGENTS DOUBLES DE LA CIA ET DU MI6

Par Lotfi Itou

Al djamaâ al islamiya al mouqatila al libya (groupe islamique combattant en Libye, GICL), affilié à Al Qaïda mère, fait partie intégrante de l'opposition libyenne, un fait rarement reconnu par les médias occidentaux, mais toutefois bien présent en Libye. Al djamaâ al islamiya al mouqatila al libya est soutenu par deux cents terroristes d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et des dizaines de vétérans d'Afghanistan, aujourd'hui en première ligne de l'insurrection armée contre les troupes du colonel Mouaâmar Kadhafi. Ils ont déjà recruté et entraîné militairement plusieurs centaines de civils libyens, et ce dans des

camps hautement protégés par leurs acolytes sous l'œil des services de renseignements de plusieurs pays étrangers. On parle déjà, sur les sites propres aux salafistes djihadistes, de la présence sur le sol libyen d'Abou Yahia al Liby et d'Abou Laïth al Liby, deux figures emblématiques de la mouvance islamiste armée dans ce pays, mais aussi deux noms charismatiques de la mouvance islamiste terroriste mondiale, Al Qaïda mère. Aujourd'hui, il n'est



un secret pour personne que la Libye est convoitée par les intégristes libyens, en particulier, mais également par ceux de diverses nationalités. Selon plusieurs experts, elle est devenue la terre du djihad et sera la prochaine Somalie. D'ailleurs cela est visible sur le terrain, puisque AQMI vient de s'emparer de la ville de Derna, à l'est de la Libye, à en croire plusieurs sources proches des combats.

Lire en page 6

Intervention de l'OTAN



La Libye déjà sous tutelle ?

Par Nabil Benali

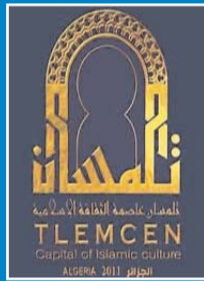
Alors que se poursuivent les efforts diplomatiques de plusieurs parties, dont l'Algérie, pour déclarer le cessez-le-feu en Libye, d'autres continuent de considérer l'OTAN comme une association de bienfaisance, alors que ce pays est d'ores et déjà promis à la mise sous tutelle des puissances étrangères. Alger contre-attaque à tous les niveaux. Dans le cadre de l'Union africaine, mais aussi au sein de la Ligue arabe, ainsi qu'au niveau des BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), la diplomatie algérienne bouge. Refusant d'être confinée à une attitude défensive, après les accusations provenant de certaines parties libyennes, elle se veut offensive, constructive et fidèle à sa ligne traditionnelle de rejet des ingérences étrangères. Un principe qui ne doit rien à l'actualité et qui a toujours guidé la politique étrangère de l'Etat algérien depuis sa fondation. D'autant que l'Algérie est un pays qui ne doit son indépendance qu'à l'une des plus coûteuses guerres d'indépendance de l'histoire moderne.

Lire en page 11

Bouteflika présidera aujourd'hui l'ouverture officielle

Tlemcen, capitale de la tolérance

Lire en pages 3 et 8



Sonelgaz

La DG annonce la «prise en charge des revendications des travailleurs»

Lire en page 4



Hassiba Abderraouf

L'art et la manière

Lire en page 17



L'édito

Une nouvelle Algérie ?

Par Aïssa Khelladi

Le président de la République a annoncé la révision prochaine de la Constitution, à travers une commission à laquelle participeront des experts et des partis, qui sera ensuite soumise au Parlement. Cette annonce majeure est accompagnée d'une volonté de renforcer la démocratisation en Algérie, par différentes mesures comprenant aussi bien la révision de la loi électorale que l'ouverture du champ médiatique, avec de nouveaux canaux, à différents partis politiques. Nous sommes désormais engagés dans de profondes réformes dont la finalité n'a de sens que par une dynamique économique et sociale réussie qui puisse tout à la fois améliorer l'attractivité des investissements, lutter contre la corruption et poursuivre la construction de logements, tout cela dans le cadre du programme 2010-2014. Il ne s'agit pas de tout arrêter et de repartir à la case départ, ni d'ignorer l'aspiration générale au changement et différer ce qui peut être entrepris maintenant. Mais forts de notre parcours, de nos échecs précédents, ainsi que de ce qui a été accompli, il faut maintenant bâtir une nouvelle société dans la continuité de l'ancienne. Car c'est bien d'un projet de société qu'il s'agit-là. La transition tant attendue s'est mise en branle avec ce discours et le pari demeure néanmoins énorme. Il suppose tout simplement que le pays soit prêt à la démocratie, alors qu'il ne l'était pas il y a vingt ans -alors que personne ne peut savoir encore quelle direction vont prendre la Tunisie et l'Egypte, après avoir pourtant fait leur révolution. Cette transition n'a pas été demandée par la rue, ni même par aucune manifestation organisée d'envergure, elle a été décidée par anticipation.

Le contexte géopolitique, avec les pressions de différentes natures qu'il suppose, offre des possibilités de compréhension très riches. Bouteflika semble en avoir saisi les principaux aspects, et il en a pris acte. Heureux que nous entrions dans cette nouvelle ère par la douceur et la maîtrise, plutôt que dans le tumulte et le sang. Dans une situation relativement d'aise plutôt que dans la crise et la défiance. Mais le pari est difficile encore une fois. A la sagesse attendue du pouvoir, il faut ajouter la sagesse espérée des forces politiques car beaucoup dépend de leur détermination à jouer dorénavant le jeu démocratique. Et, par-dessus tout, à la sagesse des citoyens, c'est-à-dire à la foi en eux-mêmes : elle sera déterminante dans la réussite du processus annoncé.

A. K.

Sonelgaz

La DG annonce la «prise en charge des revendications des travailleurs»

Dans un communiqué parvenu jeudi à notre rédaction, la direction générale du Groupe Sonelgaz annonce la «prise en charge des revendications» des travailleurs de l'ensemble de ses filiales.



Par Abdelkader D.

« **L**a holding Sonelgaz a adressé aux sociétés du Groupe quelques orientations et lignes directrices à l'effet de réserver aux doléances légitimes les réponses les plus pertinentes tout en veillant à préserver la cohérence et la solidarité des collectifs des sociétés», affirme le document de la compagnie.

Le communiqué rappelle que «les premières mesures» décidées et qui ont trait «au régime spécifique», «à la revalorisation

de manière significative des montants des indemnités liées aux conditions de travail du Sud (indemnité de zone, IZCVS) ainsi que celles en rapport avec la continuité du service (ITP, primes TST, astreinte... etc.)», et «à la mise en œuvre effective des mesures décidées antérieurement et non appliquées à ce jour et ce, tout en confirmant leurs dates d'effet (primes commerciales, primes de projets, etc.)» «La commission paritaire de négociation collective de rang supérieur examinera les questions relatives aux salaires et aux indemnités communes en visant

une consolidation de l'important effort de revalorisation consenti en 2010 tout en préservant les situations financières des sociétés et en sauvegardant les emplois», ajoute le document. Il est également précisé que la direction des ressources humaines de la compagnie «doit accélérer la «relance et le traitement des dossiers relatifs à la gestion des carrières». Il s'agit notamment de «la régularisation des situations des titulaires de titres», de «rendre visibles les agendas de négociation» et de «tenir le personnel informé des résultats». Pour une meilleure

explication de ces mesures et pour lancer un débat avec les travailleurs, la direction générale du Groupe Sonelgaz, ajoute que les responsables des filiales «se doivent d'organiser des assemblées générales à l'effet d'expliquer au personnel la portée de ces engagements» et «d'instruire leurs chefs d'unités pour faire de même». Le communiqué ne cache pas sa crainte d'un mouvement de grève, d'où son appel à «l'esprit de responsabilité» des travailleurs des sociétés du Groupe pour continuer leur service public.

A. D.

Décret ministériel réglementant leur activité

Les «taxieurs» appellent à une dernière évaluation

Par Sahoui Sofiane

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a révélé lors de son intervention à l'APN que son département ministériel élaborait actuellement un décret exécutif réglementant l'activité des taxis.

Selon le ministre, ce décret, qui se substituera à la loi en vigueur en la matière (1993), permettra de définir les droits et devoirs des chauffeurs de taxi après des concertations avec leur syndicat afin d'élaborer un texte juridique efficace permettant la prise en charge des préoccupations du client et du chauffeur.

Contacté par «Les Débats» pour avoir leur réaction et vision sur la question, M. Aït Brahem Hocine, président de l'Union nationale des chauffeurs de taxi (UNACT) a confirmé la participation de son syndicat à ces réunions de concertation organisées par la tutelle. «Nous avons participé à deux réunions, la première en janvier et la deuxième au mois de février derniers, lors desquelles l'objectif consistait à décortiquer cette profession dans le but de la

réglementer, de manière à ce que les droits des deux parties, chauffeurs et usagers, soient préservés», a-t-il déclaré. Cependant, notre interlocuteur appelle le ministère à une réunion pour une dernière évaluation des propositions apportées à ce texte réglementaire avant son adoption finale. Cela permettra, selon lui, «d'éviter toute dérive et malentendu pouvant hypothéquer les efforts faits jusqu'à maintenant pour réglementer ce métier». «Nous demandons une dernière lecture afin de clarifier la situation», a ajouté M. Aït Brahem, avant de révéler que le syndicat des chauffeurs de taxi prépare actuellement une lettre qui sera adressée dans les jours à venir au président de la République pour l'informer des obstacles qui entravent le bon fonctionnement de cette profession. Des obstacles contenus dans la plate-forme de revendication transmise par son syndicat au ministère des Transports au mois de janvier dernier. Parmi ces revendications figure l'annulation des arriérés d'impôts, notamment ceux accumulés durant la décennie noire (depuis 1993), la révision du système

fiscal, qui pénalise cette activité, et la généralisation de l'exploitation des licences des taxi à toutes les wilayas.

Concernant ce dernier point, M. Aït Brahem dira qu'«il est nécessaire de remplacer les licences de taxi mises en location par les moudjahiddines par des licences administratives via le Trésor public», car «il y a un manque énorme dans la couverture de transport par taxi sur l'ensemble du territoire national», argue-t-il. Cela s'ajoute au besoin de donner la possibilité aux futurs chauffeurs de taxi d'acheter des véhicules par facilitation. Par ailleurs, les mauvais comportements de certains chauffeurs de taxis vis-à-vis des clients sont dus essentiellement, selon M. Aït Brahem, à l'anarchie régnant ce secteur et la course après le gain facile pour compenser l'absence de droits. Pour rappel, une journée nationale de grève a été observée au début de cette année à l'appel des différents syndicats de chauffeurs de taxi en signe de protestation contre les mauvaises conditions prévalant au sein de leur activité.

S. S.



Ph > D. R.

Discours à la nation du président de la République

Les bases d'un véritable projet de société

Dans cette allocution et s'exprimant sur les réalités immédiates internes au moins qu'externes et environnementales actuelles, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a déclaré que «nul n'a le droit de réinstaller, d'une façon ou d'une autre, la peur dans les familles algériennes, inquiètes pour la sécurité de leurs enfants et de leurs biens, sur l'avenir de l'Algérie, son unité, son indépendance et sa souveraineté nationale».

Par Malik Bellil

Evocant la tragédie qu'a vécue le peuple algérien durant la dernière décennie du XX^e siècle, le président de la République a souligné que «la fitna est plus grave que le meurtre et c'est au prix du sang et des larmes que l'Algérie demeure unie et forte, que la République et ses acquis démocratiques sont préservés et que l'espoir est à nouveau permis». Il ressort donc, à bien écouter le président de la République, que le peuple algérien, qui a souffert des affres du terrorisme, est désormais conscient des méfaits gravissimes du terrorisme et œuvrera à faire renaître l'espoir, relancer le développement et préserver la République et les acquis

de la Réconciliation nationale. Il est aujourd'hui nécessaire d'aller de l'avant dans l'approfondissement du processus démocratique, le renforcement des bases de l'Etat de droit, la réduction des disparités et l'accélération du développement socioéconomique. Dans ce sens, le président a souligné que cette mission «ambitieuse et décisive pour l'avenir de notre pays exige l'adhésion de la majorité, la participation de toutes les forces politiques et sociales et la contribution des compétences nationales». Et de préciser que cette tâche d'envergure nationale «requiert aussi un Etat fort capable d'instaurer une plus grande confiance entre l'administration et les citoyens. Un Etat reposant sur une administration compé-

te et crédible et un système judiciaire placé sous la seule autorité de la loi». Le président Bouteflika a rappelé qu'après le recouvrement de la paix et de la sécurité, le lancement de programmes de développement ambitieux et la levée de l'Etat d'urgence, il a «décidé de parachever cette démarche par un programme de réformes politiques visant à approfondir le processus démocratique et à permettre aux citoyens de contribuer davantage aux décisions dont dépendent leur avenir et celui de leurs enfants». C'est pourquoi le rôle des différentes assemblées élues est un rôle vital «qui sera renforcé car ce sont les élus qui sont en contact direct avec les citoyens et la réalité vécue». **M. B.**



Plusieurs textes législatifs relatifs à l'exercice démocratique seront revus

Abdelaziz Bouteflika a également tenu à expliquer qu'il demandera au Parlement de réviser une série de textes législatifs relatifs à l'exercice démocratique afin de permettre le libre choix des citoyens. Car, ajoute-t-il «en m'appuyant sur la Constitution, j'userai du droit qu'elle me confère pour demander au Parlement de réviser l'ensemble de l'arsenal législatif sur lequel reposent les règles de l'exercice démocratique et le libre choix des citoyens». «Conscient de la responsabilité qui m'incombe, fort de votre soutien et soucieux de préserver l'équilibre des pouvoirs, j'œuvrerai à introduire des amendements législatifs et constitutionnels en vue de renforcer la démocratie représentative dans notre pays», a ajouté le président

A/ Révision de la Constitution

La polémique, qui dure depuis plusieurs mois sinon plusieurs années est semble-t-il close puisque le chef de l'Etat annonce une révision de la Constitution et qu'à cet effet, la création d'une commission constitutionnelle, à laquelle participeront les courants politiques agissants et des experts en droit constitutionnel sera incessamment mise en place. Car pour couronner l'édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importe d'introduire les «amendements nécessaires» à la Constitution du pays.

B/ Révision «profonde» de la loi électorale

Dans cet esprit, nous sommes donc à la veille d'une révision «profonde» de la loi électorale, afin de permettre aux citoyens d'exercer leur droit électoral dans des conditions «empreintes de démocratie et de trans-

parence». Le propos à ce sujet est clair : «Il sera procédé à une profonde révision de la loi électorale. Cette révision doit répondre à l'aspiration de nos concitoyens à exercer leur droit électoral dans les meilleures conditions, empreintes de démocratie et de transparence, afin de choisir leurs représentants dans les assemblées élues», a déclaré le chef de l'Etat dans un discours télévisé adressé à la nation. Pour ce qui relève de la participation des partis politiques dans la révision de la loi électorale, le président Bouteflika a indiqué que «tous les partis politiques, qu'ils soient représentés ou non au Parlement, seront mis à contribution et consultés en vue d'élaborer le nouveau système électoral». A propos des mécanismes de contrôle des élections, il a souligné qu'«une fois cette loi électorale adoptée, toutes les mesures seront prises afin de garantir la transparence et la régularité des scrutins, y compris la supervision des élections par des observateurs internationaux, et ce, en concertation avec tous les partis agréés». Il a aussi annoncé qu'«une loi organique sur les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire sera introduite en conformité avec la Constitution».

C/ Révision de la loi sur les partis politiques

Autre grand chantier à l'ordre du jour, la révision prochaine de la loi relative aux partis politiques devant permettre une contribution «plus efficace» de ces partis au processus de renouveau du pays. Cette démarche concernera la révision du rôle des partis politiques, leur mission et leur organisation, afin qu'ils «contribuent plus efficacement au pro-

cessus de renouveau», a expliqué le chef de l'Etat dans un discours télévisé adressé à la nation. De ce fait, «il appartiendra alors aux partis de s'organiser, de renforcer leurs rangs, d'exprimer leurs opinions et d'exercer dans le cadre de la Constitution et de la loi, afin de convaincre les citoyens, notamment les plus jeunes, de la pertinence et de l'utilité de leurs programmes», a-t-il souligné. Le président fait aussi état du dépôt et de la promulgation de la loi organique relative à la représentation des femmes au sein des assemblées élues interviendront avant les prochaines échéances électorales.

D/La nouvelle loi sur l'information inclura la dépénalisation du délit de presse

La nouvelle loi sur l'information complètera la législation actuelle, notamment à travers la dépénalisation du délit de presse. «La loi sur l'information introduira les repères d'une charte déontologique et complètera la législation actuelle, notamment à travers la dépénalisation du délit de presse», a déclaré le président Bouteflika. Il a également tenu à réaffirmer que la liberté d'expression est «une réalité que reflètent nos médias de par leur diversité et par l'audace dans le ton qui les caractérise». Le président de la République a appelé, par ailleurs, les médias lourds, à savoir la Télévision et la Radio nationales, «à s'ouvrir aux différents courants de pensée politique, dans le respect des règles d'éthique qui régissent tout débat». Le chef de l'Etat a également annoncé que le paysage audiovisuel public «sera renforcé par la création de chaînes thématiques spécialisées et ouvertes à toutes les opinions, dans leur diversité». **M. B.**

Au plan économique et social

AU PLAN ÉCONOMIQUE et social, il y a lieu de comprendre que les résultats et acquis en développement obtenus par les programmes d'investissement public engagés par l'Etat depuis 2000, notamment les trois plans quinquennaux, ont porté leurs fruits. «A cet effet, rappelle-t-il, nous avons engagé successivement deux gigantesques programmes d'investissements publics à tous les niveaux. Le troisième programme est en cours de réalisation.»

Abdelaziz Bouteflika, a annoncé avoir instruit le gouvernement d'élaborer un programme national d'investissement destiné aux entreprises économiques opérant dans tous les secteurs et en concertation avec tous les opérateurs économiques et sociaux. Il a également indiqué qu'«une concertation sera engagée cette année au niveau local avec les citoyens, les élus, le mouvement associatif et l'administration pour définir les objectifs d'un meilleur développement local et les adapter aux attentes de la population». A cet effet, «le gouvernement doit élaborer un programme national d'investissement destiné aux entreprises économiques, tous secteurs d'activités confondus, en concertation avec tous les opérateurs économiques et sociaux», a-t-il souligné. «Le gouvernement doit également réunir les conditions optimales pour libérer les initiatives à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et, en général, l'instauration d'un climat propice aux affaires et à l'investissement», a précisé le président de la République.

Bouteflika présidera aujourd'hui l'ouverture officielle

Tlemcen, capitale de la tolérance

Par M. Aït Chabane

La manifestation se veut un gage de fraternité et de tolérance à l'adresse du monde entier. Les valeurs de l'islam jailliront de Tlemcen pour adoucir les esprits extrémistes et islamophobes.

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, présidera aujourd'hui l'ouverture officielle de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», qui coïncidera avec le 16 avril, journée de célébration de *Youm el Ilm* (la Journée du savoir). Selon les organisateurs, 29 pays membres de l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISECO) et 12 autres, hors l'organisation onusienne, dont la Chine, l'Inde, l'Espagne, le Portugal et les Etats-Unis d'Amérique, ont déjà confirmé leur participation. Deux cents spectacles artistiques seront animés durant 44 semaines par le département artistique de l'office Riadh El Feth dans neuf wilayas, à l'occasion de cette manifesta-

tion. Ces plateaux artistiques verront la production de plus de 1 000 artistes et interprètes de tous les genres musicaux algériens, selon la direction de la culture. Le programme comprendra également des prestations musicales d'artistes lyriques de renommée internationale invités à cette grande manifestation culturelle. La phase nationale de cette manifestation a eu lieu le 15 février dernier à l'occasion de la célébration du *Mawlid Ennabaoui*. «Toutes les conditions sont réunies pour garantir le bon déroulement de cette manifestation qui accueillera des délégations de pays frères et amis», selon le wali de Tlemcen, qui a récemment animé une conférence de presse. La cérémonie d'ouverture sera marquée par un programme d'animation grandiose au niveau du plateau de Lalla Setti, surplombant la ville de Tlemcen. Plusieurs infrastructures sont prévues pour abriter les festivités, à l'instar du palais de la Culture, du Centre des études andalouses, du théâtre de plein air et du Centre culturel

islamique. Pour le choix de la wilaya, le chef de l'exécutif a souligné que «Tlemcen a été choisie capitale de la culture islamique car elle remplit les conditions pour cela et dispose de toutes les potentialités scientifiques et culturelles ainsi que des moyens nécessaires pour abriter une telle manifestation dans les meilleures conditions». Si les festivités de cette manifestation surviennent dans un contexte assez particulier, marqué par les révoltes successives dans plusieurs pays arabes, à l'instar de la Libye, de l'Egypte, de la Tunisie, du Yémen, de Bahreïn et de la Syrie, il n'en demeure pas moins que son maintien est très significatif, en ce sens qu'elle représente une occasion de plus pour raffermir les liens de fraternité et de solidarité entre les pays arabes et musulmans. Par ailleurs, une parade gigantesque devait avoir lieu hier dans la soirée, en prélude au début des festivités. Selon les organisateurs, quelque 22 chars sillonneront les rues de la ville des Zianides, avec la partici-

pation de 42 pays étrangers qui prendront part à cette manifestation. Quant au programme d'animation, plusieurs conférences et colloques sont au menu de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011».

Il s'agit, entre autres, de la tenue d'une conférence des ministres de la Culture des pays islamiques au courant du troisième trimestre de l'année en cours. Pour les festivals d'animation, on citera les festivals internationaux des danses populaires, de musique *diwan*, de la musique andalouse et des musiques anciennes, de la calligraphie arabe, de la miniature et des arts décoratifs, de «Semaâ Soufi», d'«El-Inchad», le festival national de musique *hawzié* ainsi que des tournées artistiques et musicales diverses. Dans le volet échanges culturels, les festivités verront l'organisation de semaines culturelles nationales qui toucheront plusieurs wilayas, de même que des journées culturelles étrangères. **M. A. C.**

Il plaide pour des réformes sous la coupe du chef de l'Etat Belkhadem nie l'existence d'une crise politique en Algérie

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem, a tenu les mêmes propos que son partenaire dans l'Alliance présidentielle Ahmed Ouyahia, il y a une semaine à l'ENTV, sur les questions soulevées par la classe politique.



Phi-Karim. B.

Par Yazid Ferhat

Tout en mettant en garde contre les retombées des contestations sociales sur le plan politique, le représentant personnel du président Bouteflika a nié l'existence de crise politique en Algérie. Néanmoins, Belkhadem a plaidé pour des réformes politiques profondes «sous la direction du chef de l'Etat

à l'intérieur des institutions» et qui ne doivent être entamées, selon lui, qu'après une série de révisions dans le dispositif juridique, à commencer par la loi électorale, celle sur les partis politiques, ainsi que la loi sur les associations et le code de l'information. «Nous ne sommes plus dans le contexte des années 1990. Il est donc nécessaire de revoir la Constitution», a-t-il soutenu mercredi dernier au cours d'une émis-

sion télévisée. Belkhadem a opté, dans ce sens, pour un régime présidentiel «amélioré» après révision de la Constitution. Le régime actuel, selon lui, n'est «ni présidentiel ni parlementaire», d'où la nécessité de revoir la loi fondamentale afin de «sortir de cette confusion» et instaurer un système qui «consacre la transparence, le contrôle et la participation la plus large», a-t-il dit, faisant référence au régime présidentiel en pratique aux Etats-Unis. «Pour cela, nous devons aller vers un système présidentiel différent de l'actuel où le président est élu sur la base d'un programme mais, pour peu que le parti majoritaire au Parlement soit d'une tendance politique différente, le problème de la cohabitation se posera inévitablement, surtout lorsque l'on sait que le pouvoir ne se partage pas», a-t-il encore expliqué. Le premier responsable du FLN s'est dit par ailleurs opposé à la dissolution du Parlement car, a-t-il dit, il n'y a pas de crise politique en Algérie. «Nous avons la majorité au Parlement et nous tenons à la garder», a précisé Belkhadem. Concernant l'ouverture de l'audiovisuel, le représentant personnel de Bouteflika s'est dit convaincu que l'Algérie y parviendra «tôt ou

tard» mais «plus tard que tôt» car, a-t-il expliqué, la relation dialectique existant entre le pouvoir, les lobbies, l'argent et l'information est susceptible d'entraîner le pays dans des méandres dont il peut se passer. Au sujet de l'octroi d'agrément à de nouveaux partis, il s'est dit favorable à cette possibilité, tout en rappelant que le principe de la liberté d'expression et d'opinion commande d'ouvrir de larges espaces à toutes les idées nouvelles, mais soumis aux lois de la République. Par ailleurs, Belkhadem continue de narguer le mouvement de redressement, niant l'existence d'une dissension au sein de son parti. Comme il n'a eu de cesse à le répéter, il s'agit d'un «signe de bonne santé» et une preuve de «pratique démocratique» dans un parti dont les militants «ont exprimé leur volonté d'y travailler». L'invité de la télévision a estimé que l'Alliance présidentielle n'a été créée que pour l'application du programme du président de la République. «Nous sommes contre sa transformation en partenariat politique», a-t-il dit en réponse aux critiques émises par le chef du MSP, Bouguerra Soltani. **Y. F.**

Sondages

Mise en place d'un observatoire de l'opinion publique

Par Nassima Hannat

LE PREMIER COLLOQUE sur les sondages d'opinion qu'a abrité Alger a permis aux chercheurs, universitaires et professionnels exerçant dans le domaine, de débattre, trois jours durant, de plusieurs thèmes liés à la pratique des sondages d'opinion et l'importance des nouvelles technologies. Parmi les principales recommandations qui ont sanctionné les travaux de cette première rencontre, l'instauration d'un observatoire de l'opinion publique. Les experts ayant pris part à cette rencontre ont appelé, au terme de leurs travaux, à la nécessité de mettre en place un observatoire de l'opinion publique qui soit démembré à travers les différentes régions du pays. Ils ont également mis l'accent sur l'importance d'engager une réflexion et une concertation entre professionnels dans la perspective de mettre en place une association regroupant notamment les annonceurs, les médias, les agences de publicité et les producteurs de données. Il a en outre été recommandé la création d'un institut d'étude et d'analyse de l'opinion publique sur les sondages, qui serait un organisme de formation, de régulation, d'information et de communication dans la réalisation et la confection de ces sondages. A ce sujet, les participants ont convenu d'inciter les établissements universitaires et les centres de recherche à concevoir des projets de recherche en la matière. Par ailleurs, les participants ont souligné la nécessité de monter des formations qualifiantes spécialisées dans le domaine des sondages, notamment en partenariat avec des écoles de formation à l'échelle internationale. Il a été également recommandé d'organiser des campagnes médiatiques régulières afin de sensibiliser toutes les parties concernées sur l'importance des sondages d'opinion et les mesures d'audience. Les participants à ce colloque, initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec l'Université de la formation continue, ont, par la même occasion, souligné l'urgence de promulguer un texte de loi relatif à la réglementation du marché des sondages en Algérie, ce qui permettra, a-t-on suggéré, de favoriser la mise en place d'une commission de surveillance et de certification des sondages électoraux réalisés et publiés. Le premier colloque international sur les sondages d'opinion et mesures d'audience en Algérie a été organisé en réponse au développement de la pratique des sondages en Algérie et à la nécessité de se situer par rapport aux pays ayant une expérience dans ce domaine. La rencontre avait réuni des spécialistes en statistiques, démographie, économie ainsi que des opérateurs et experts, et avait pour objectif d'apporter des «éclairages» sur les différentes phases d'élaboration des sondages tant du point de vue théorique que méthodologique. Toutes les interventions ont été axées sur la nécessité d'élaborer des textes réglementant ce domaine en prenant en compte l'éthique et la déontologie, en veillant à éviter toute manipulation.

H. F.

N. H.

Louisa Hanoune :

«La priorité de l'heure est l'organisation d'élections législatives anticipées»

Par Hamid Fekhart

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE du parti des travailleurs (PT), lors d'un meeting tenu avant-hier à Tizi Ouzou, a dit clairement préférer «des réformes politiques profondes» au «changement» que beaucoup d'acteurs politiques ont, ces derniers temps, prôné. Mais il faut qu'elles soient «urgentes et profondes !», a-t-elle dit, assurant que cela va de «l'immunisation du pays contre les dangers extérieurs», expression si chère à la trotskiste. La première dame du PT, qui n'est ni pour le «changement» ni pour le statut quo, puisqu'elle a critiqué vertement le numéro un du FLN, Abdelaziz Belkhadem, qui a nié toute crise politique, explique sa formule deux en un : «La priorité de l'heure de l'agenda politique national doit être à l'organisation d'élections législatives anticipées, précédées d'une révision de la loi électorale pour libérer les initiatives politiques.» Elle a, dans le même ordre d'idées, réitéré la position de son parti en faveur

d'une Assemblée constituante qui «va consacrer la souveraineté du peuple». «Le moment est propice pour une Assemblée constituante», a-t-elle insisté. Le changement est «imprécis et porteur d'incertitudes» et les déclarations de Belkhadem sont des «absurdités politiques», sinon «pourquoi le chef de l'Etat aurait-il annoncé, le 19 mars dernier, sa volonté d'initier des réformes politiques profondes ?», s'est interrogée Louisa Hanoune. Fidèle à son discours défendant la souveraineté nationale, elle indique qu'«il serait faux de croire que l'Algérie est immunisée», justifiant ses propos par la situation que traversent certains pays arabes. Contre toute ingérence étrangère, elle se dit opposée à l'implication de l'Occident dans les transformations majeures qui se produisent dans le monde arabe. Et aux défenseurs de la thèse selon laquelle l'Algérie traverserait une crise sociale, la secrétaire générale du PT rappelle que celle-ci a un «soubassement politique et même un contenu révolutionnaire». Elle réaffirme, en outre, la position

de son parti s'agissant des libertés démocratiques disant qu'il a toujours été pour la levée de tous les obstacles à une pratique politique démocratique. Dans le même contexte, elle condamne «l'interdiction des marches pacifiques à Alger». Par ailleurs, elle a qualifié la constitutionnalisation de la langue amazighe comme seconde langue nationale au mois de février 2002 par le Président de la République de «grande victoire qu'il faudrait consolider par la mise en place d'un secrétariat d'Etat pour la promotion de la langue amazighe». Ce secrétariat d'Etat serait mis en place, selon elle, «en substitution au HCA qui n'a plus cette prérogative et encore moins les moyens». Louisa Hanoune n'a pas omis de rendre hommage à «ceux qui ont lutté pour la reconnaissance de la langue amazighe comme langue nationale», en faisant remarquer que «les vrais acteurs du printemps amazighe ont inscrit leur démarche dans le cadre de l'Etat-Nation».

H. F.

N. H.

Alors que 1 000 signatures d'élus ont déjà été recueillies

Le FNA réitère son rejet du projet de code communal

Par Sofiane Sahoui

Le parti de Moussa Touati, le Front national algérien (FNA), ne cesse de s'opposer à chaque occasion au projet du nouveau code communal soumis récemment à l'APN pour être adopté définitivement après son amendement. Il a réitéré jeudi dernier, une nouvelle fois, son appel au retrait de ce projet qui, selon lui, «confisque le pouvoir au peuple et la dignité aux élus», en indiquant avoir lancé une campagne en vue de recueillir les signatures des élus locaux nationaux dans le but de faire une pétition contre ce projet de loi. Dans ce sens, 1 000 signatures d'élus locaux des différentes wilayas ont été déjà récoltées depuis le début de cette campagne qui s'étalera jusqu'à la fin du mois en cours. S'exprimant lors d'une conférence de presse, le président du FNA a indiqué que son parti «saisira par la suite le Conseil constitutionnel pour se prononcer sur cette ques-

tion». Cette conférence a été également pour lui l'occasion de revenir sur la situation qui prévaut sur la scène politique et sociale nationale, en essayant d'apporter sa contribution afin d'amorcer un changement pacifique dans le pays. Il appelle dans ce sens à l'ouverture d'un dialogue national à partir duquel devrait naître une charte nationale contenant les principales suggestions des différentes composantes de la société. «Cette charte nationale, au lieu d'une Assemblée constituante, sera ensuite soumise à un référendum populaire où le dernier mot reviendra au peuple», ajoute Moussa Touati. Cette exigence soulevée par le FNA est motivée par la dégradation du vécu des Algériens et l'absence des perspectives d'ouverture qui risquent d'engendrer une explosion sociale sans précédent en Algérie, tout en rappelant que la FNA «ne peut que soutenir les différentes composantes du peuple algérien dans la revendication de leurs droits légitimes». Dans le même sens, il a appelé les

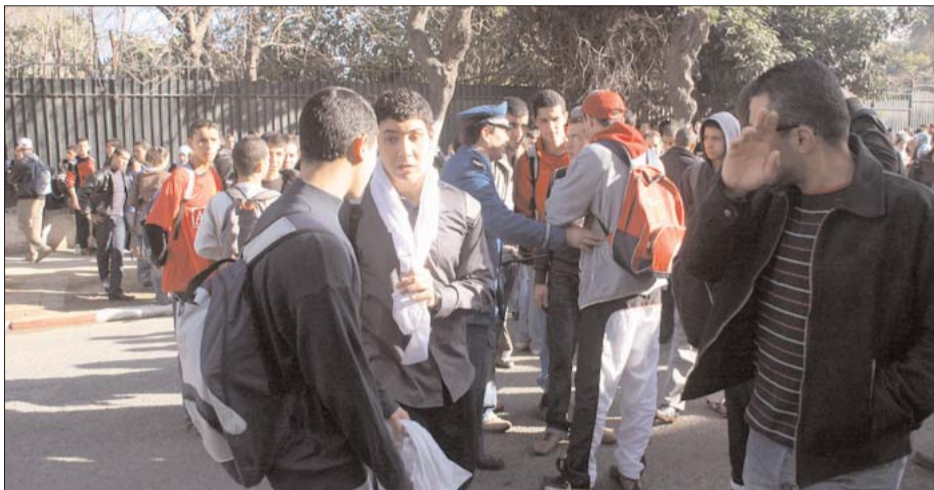
autorités «à écouter la voix de la raison et à abandonner les prises de position individuelles aux niveaux politique et médiatique et la fuite en avant». Abordant la situation intérieure de son parti et le bilan du processus en cours de sa réorganisation et de sa restructuration au niveau des wilayas, le président du FNA a indiqué que l'opération a dépassé les 65% dans certaines wilayas, tout en évoquant au passage les changements «qualitatifs» enregistrés dans le comportement des militants de son parti, notamment en matière de discipline. «Des assemblées générales au niveau des wilayas seront également tenues du 28 avril au 28 mai prochains», toujours selon Moussa Touati. La situation qui prévaut dans les pays arabes n'était pas en reste lors de cette conférence de presse animée par le président du FNA qui a tenu à réitérer le soutien de son parti «aux peuples arabes pour le recouvrement de leur dignité».

S. S.

Grève générale les 25, 26 et 27 avril et sit-in cycliques

Le CNAPEST et l'UNPEF veulent paralyser les établissements scolaires

A deux mois de la fin du dernier trimestre, le choix de recourir à une protestation à l'approche de la fin de l'année scolaire risque sûrement de perturber le déroulement des examens scolaires. Une grève générale de trois jours au niveau des établissements scolaires est programmée pour les 25, 26 et 27 du mois en cours.



Par Nassima Hannat

Les deux syndicats initiateurs de ce mouvement, le CNAPEST et l'UNPEF, prévoient également des rassemblements locaux et des sit-in devant les directions de l'éducation jusqu'à satisfaction de leurs principales revendications, à savoir : la révision de leur statut particulier et du régime indemnitaire qui n'ont pas été à la hauteur de leurs attentes, selon les deux syndicats.

Le ministre de l'Éducation doit faire face une nouvelle fois à un large mouvement de contestation dans le secteur. En attendant que d'autres syndicats se joignent à leur action commune, l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF) ainsi que le

Conseil national autonome des enseignants du secondaire et technique (Cnapest) comptent faire pression sur le ministère de l'Éducation. Cela se traduira à la fin du mois par une grève générale au niveau des établissements scolaires. Six jours de débrayage sont prévus à la fin avril début mai.

C'est ce qu'ont annoncé hier les coordonnateurs du CNAPEST et de l'UNPEF, respectivement Nouar Larbi et Sadek Dziri, dans une conférence de presse animée hier à Alger. Les deux syndicalistes ont souligné que les deux mouvements sont prévus les 25, 26 et 27 de ce mois, et les 2, 3 et 4 du mois prochain.

A travers cette nouvelle protestation qui va toucher le corps des travailleurs de l'éducation, les deux syndicats exi-

gent la révision du régime indemnitaire en intégrant les indemnités relatives aux activités et tâches complémentaires (IATC), évaluées à 50% du salaire de base «celle-ci ne doit pas être inférieure au seuil de 50% du SNMG», indique le coordonnateur du CNAPEST, Nouar Larbi. Une proposition qui n'a pas été prise en compte par le gouvernement, dira-t-il. Le même interlocuteur a réclamé également l'indemnité de «l'implantation géographique». Il demande également la réouverture du dossier des œuvres sociales en adoptant le principe de l'élection dans le choix des responsables de ce service afin d'assurer la transparence dans la gestion des fonds des travailleurs du secteur. Le dossier ayant trait aux œuvres sociales ne peut trouver de solution que par l'installation d'une commission indépendante pour sa gestion. Pour le CNAPEST, les syndicats autonomes doivent y avoir droit de regard.

Il est à noter que le département de Benbouzid avait, il y a de cela un mois, installé une commission intersyndicale chargée de la nouvelle organisation. Sauf que, depuis, les résultats tant attendus par les enseignants tardent à venir. Les deux syndicats exigent également l'application du code du travail dans le secteur de l'éducation et la révision du système de retraite. Le problème de la distribution de logements au profit des enseignants a été également posé à cette occasion. Le syndicat demande la consécration de quotas spécifiques pour les travailleurs du secteur et le règlement de ce problème épineux dans les régions du Sud.

N. H.

Fiscalité

La période d'acquittement de la vignette automobile 2011 du 1^{er} au 30 juin

LE MINISTÈRE DES FINANCES a annoncé jeudi que la période d'acquittement obligatoire de la vignette automobile 2011 débutera le 1^{er} juin prochain et durera jusqu'au 30 du même mois.

Les modalités d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2011, précisées au «J.O.» numéro 18, seront appliquées aux mêmes tarifs que l'année précédente. Pour les véhicules de tourisme de moins de 3 ans d'âge, le prix de la vignette, disponible auprès des receveurs des impôts et des bureaux d'Algérie Poste, varie entre 1 500 et 8 000 DA, en fonction de la puissance de la motorisation, précise la même source. Le montant de cette vignette est compris respectivement entre 1 000 et 4 000 DA pour les véhicules ayant entre 3 et 6 ans d'âge, entre 700 et 3 000 DA pour ceux ayant entre 6 à 10 ans et entre 300 et 2 000 DA pour les véhicules de plus de 10 ans. Pour les véhicules utilitaires, le tarif de la vignette varie entre 5 000 et 15 000 DA pour ceux de moins de 5 ans d'âge, et entre 2 000 et 7 000 DA pour ceux de 5 ans d'âge et plus. Les véhicules de transport en commun des voyageurs sont soumis à une vignette dont le prix se situe entre 4 000 et 15 000 DA pour ceux de moins de 5 ans d'âge, et entre 2 000 et 7 000 DA pour ceux de 5 ans d'âge et plus. Quant aux véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue (immatriculés 122), ils sont soumis à une vignette de 300 DA pour les véhicules de tourisme et de 2 000 DA pour les véhicules utilitaires. La direction générale des impôts a précisé, toutefois, que les véhicules non concernés par cette vignette sont les engins des travaux publics, les remorques, les tracteurs et engins agricoles et les véhicules de moins de 4 roues. Les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales, ceux dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires et les ambulances sont exemptés de la vignette en vertu de la loi en vigueur, au même titre que les véhicules équipés de matériels sanitaires, de matériel de lutte anti-incendie et ceux destinés aux handicapés, ajoute la même source. Selon le communiqué, l'automobiliste doit s'assurer du tarif légal de la vignette avant son acquisition, autrement, sa non-conformité entraînera le retrait de la carte d'immatriculation qui ne lui sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée de 100%. Il est précisé aussi que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation et, par conséquent, la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national.

Karima T. et agences

Agroalimentaire

Le partenariat entre opérateurs est nécessaire pour l'exportation

Le partenariat entre les opérateurs de l'industrie agroalimentaire est nécessaire en vue d'augmenter les exportations de cette filière qui demeurent marginales malgré les potentialités existantes et les facilités accordées par l'Etat, ont recommandé mercredi les participants à une journée d'étude sur les exportations agroalimentaires. Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), M. Réda Hamiani, a relevé, lors de cette rencontre organisée en marge du Salon international de l'agroalimentaire (Djazagro), qu'il existe un «gap» entre les politiques mises en place en matière de développement de la production ainsi que les exportations et la réalité du terrain. Pour lui, la faute ne réside pas dans la législation, mais dans l'administration économique qui «n'accompagne pas les opérateurs comme les politiques le souhaitent». Malgré une nette reprise des exportations agroalimentaires en 2010 (près de 300 millions de dollars contre environ 40 millions en 2009), celles-ci demeurent «très marginales» et restent dépendantes de l'importation des matières premières. Pour lui, l'effort ne consiste pas à importer 90 unités pour vendre 100, mais d'importer 20 pour en exporter 100, en illustrant le recours des industriels aux importations de matières premières pour produire à l'exportation. Malgré les sommes d'argent importantes consacrées par l'Etat pour augmenter la production, l'appareil industriel «n'est pas en connexion avec le monde agricole», a-t-il déploré, recommandant «le renforcement de la liaison amont-aval pour que ces exportations soient conséquentes». L'Etat consacre une enveloppe de 1 000 milliards de DA (près de 14 milliards de dollars) au secteur agricole dans le cadre du quinquennat (2010-2014). De son côté, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion des exportations (ALGEX), M. Mohammed Bennini, a mis l'accent sur l'amélioration de l'offre et de la qualité des produits au niveau du marché national pour pouvoir se positionner sur les marchés extérieurs. «Le producteur ou l'industriel doit se mettre au niveau international tout en produisant pour le marché national», a-t-il dit. M. Bennini a préconisé également des prises de participations dans des sociétés étrangères pour s'approvisionner en matières premières d'une manière régulière. Les intervenants ont estimé qu'il reste beaucoup à faire en matière d'offre, de qualité et de normes à l'exportation. Ils préconisent de cibler des Salons spécialisés pour montrer les capacités et le potentiel de production, mettre à niveau les entreprises et constituer des bases logistiques au moins une par wilaya. Au niveau de l'entreprise, beaucoup d'efforts restent à réaliser en termes de compétitivité pour pouvoir placer leurs produits à l'étranger au moment où les normes imposées par les pays étrangers notamment ceux de l'Union européenne sont «draconiennes».

Amel B. et agences

Protestations dans le secteur de la santé

Les praticiens entrent en lice le 21 avril

Par Sofiane Aït Mohamed

Après les agents paramédicaux qui ont du surseoir à leur mouvement, les résidents, décidés à aller jusqu'au bout de leurs revendications, le secteur de la santé renouera dès le 21 avril avec la contestation qui concernera cette fois-ci les praticiens de la santé publique qui ont décidé d'observer un sit-in le 21 avril devant le ministère de la Santé. Cette première action, qui sera suivie par d'autres, a été entérinée au cours du Conseil national ordinaire du syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) tenu jeudi dernier à Jijel. «Le conseil a également décidé d'un deuxième rassemblement le 28 avril devant la présidence de la République ou bien devant le palais du Gouvernement», nous a confié, hier,

Lyes Merabet, président du SNPSP, qui a annoncé également des actions similaires au niveau des autres wilayas. Notre interlocuteur n'a pas écarté la radicalisation du mouvement, qui sera décidée le 5 mai, à l'occasion de la tenue d'une réunion des responsables du syndicat. «Nous allons inéluctablement revenir à la grève, voire organiser des marches à Alger pour faire aboutir nos revendications», a menacé notre interlocuteur qui se désole qu'«après avoir donné une année entière au ministère, rien de concret n'a été fait jusque-là». Le responsable du SNPSP explique à cet effet que l'amendement du statut particulier des praticiens est capital, tout comme son corollaire le régime indemnitaire, deux des principales revendications du SNPSP. «Nous constatons qu'une année après, le ministère continue à nous don-

ner des promesses sans lendemain», a expliqué Merabet, qui rappelle que les praticiens ont suspendu leur grève «en signe de bonne volonté» et repris le dialogue avec la tutelle sans que cette dernière ne prenne en compte le travail de la commission mixte ministère de la Santé-SNPSP installée le 24 janvier dernier qui a abouti, rappelons-le, à l'élaboration des deux avant-projets de décrets, l'un amendant le texte relatif au statut particulier des praticiens et l'autre instituant le nouveau régime indemnitaire. «On constate hélas que nos revendications ne sont pas la priorité de la tutelle, alors que d'autres statuts particuliers et régimes indemnitaires passent avant le nôtre», se désole Merabet. Le ministère de la Santé est plus que jamais interpellé.

S. A. M.

Procès des deux ex-P-DG du port d'Alger

Report du jugement

Par Lynda Guenineche

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL de première instance de Sidi M'hamed (Alger) a décidé, hier, le report du jugement dans l'affaire des deux ex-présidents directeurs généraux du port d'Alger, Farrah Ali et Bourouai Abdelhak au 27 avril. Pour rappel, ces derniers sont poursuivis pour les chefs d'inculpation d'«association de malfaiteurs et conclusion d'un contrat en violation des dispositions de la loi et de la réglementation pour l'octroi d'avantages injustifiés à autrui». En plus des deux ex-P-DG, plusieurs fonctionnaires du l'entreprise du port d'Alger (Epal) sont également impliqués dans cette affaire, dont Zerzaïhi Abdelmadjid, ancien DGA, chargé de l'exploitation, et deux opérateurs privés, Titache Redouane et Miloudi Mohamed. Quatre autres inculpés ont été laissés en liberté, dont deux ex-DGA. Ils sont poursuivis pour «association de malfaiteurs, dilapidation de deniers publics, passation de contrats en violation de la réglementation et faux et usage de faux». Cette affaire, qui a défrayé la chronique, a éclaté suite à une plainte déposée par le propriétaire d'une société privée de transport qui a reçu des mises en demeure pour faire sortir son matériel du port d'Alger. La plainte porte sur la gestion douteuse du port, la dilapidation des fonds publics et des

sociétés privées qui travaillent illégalement avec des autorisations obtenues contre des pots-de-vin. La genèse des faits remonte à 2010 lorsque l'ex-P-DG du port d'Alger, Ali Farrah, son successeur Bourouai Abdelhak ainsi que nombre de fonctionnaires de cet établissement ont été arrêtés suite à la concession d'opérations de manutention à des entreprises privées de transport de marchandises. Lors de l'audience, l'ex-PDG de l'entreprise du port d'Alger, Ali Farrah, principal inculpé dans cette affaire, interrogé sur ces sociétés qui interviennent au sein du port sans autorisation légale, a répondu que «le port a bénéficié, suite à l'ouverture sur le marché extérieur qu'a connue le pays, de matériels et de mécanismes modernes en matière de chargement et de déchargement des navires qui accostent au port d'Alger». Il a également indiqué que «le port a fait face à une demande croissante et incessante des conteneurs, ce qui l'a amené, en tant que P-DG de cette entreprise, à autoriser les sociétés privées à procéder à des chargements au niveau du port». Il convient de rappeler que le procureur de la République du tribunal de première instance de Sidi M'hamed (Alger) a requis jeudi une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre des 10 prévenus, dont les deux ex-P-DG, Farrah Ali et Bourouai Abdelhak.

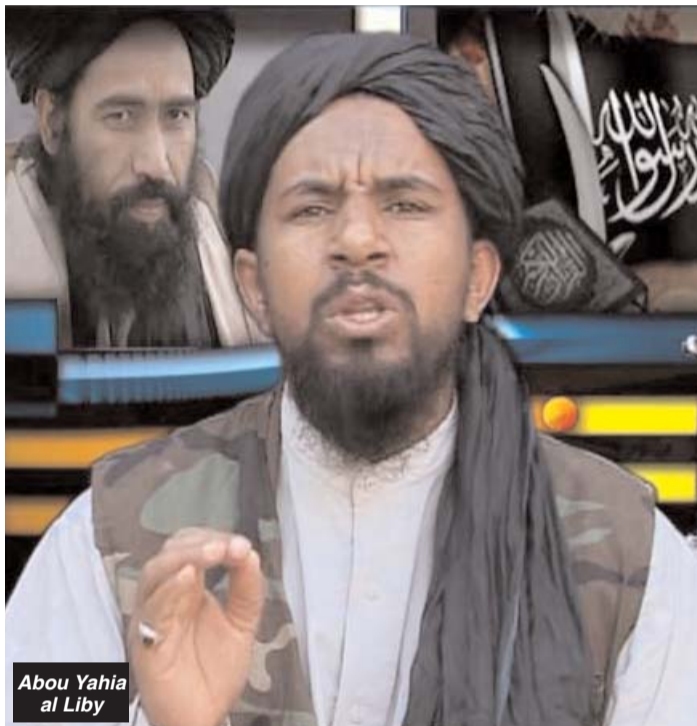
L. G.

SÉCURITAIRE

GICL, Abou Yahia al Liby et Moussa Koussa

Les agents doubles de la CIA et du MI6

Al djamaâ al islamiya al mouqatila al libya, (groupes islamiques combattants en Libye, GICL), affilié à Al Qaïda mère, fait partie intégrante de l'opposition libyenne, un fait rarement reconnu par les médias occidentaux, mais toutefois bien présent en Libye.



Abou Yahia al Liby



Moussa Koussa

Par Lotfi Itou

Al djamaâ al islamiya al mouqatila al libya est soutenue par deux cents terroristes d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et des dizaines de vétérans d'Afghanistan, aujourd'hui en première ligne de l'insurrection armée contre les troupes de colonel Mouaâmar Kadhafi. Ils ont déjà recruté et entraîné militairement plusieurs centaines de civils libyens, et ce dans des camps hautement protégés par leurs acolytes sous l'œil des services de renseignements de plusieurs pays étrangers. On parle déjà, sur les sites propres aux salafistes djihadistes, de la présence sur le sol libyen d'Abou Yahia El Liby et d'Abou Laith El Liby, deux figures emblématiques de la mouvance islamiste armée dans ce pays, mais aussi deux noms charismatiques de la mouvance islamiste terroriste mondiale, Al Qaïda mère. Aujourd'hui, il n'est un secret pour personne que la Libye est convoitée par les intégristes libyens, en particulier, mais également par ceux de diverses nationalités. Selon plusieurs experts, elle est devenue la terre du «djihad» et sera la prochaine «Somalie». D'ailleurs cela est visible sur le terrain, puisque AQMI vient de s'emparer de la ville de Derna, à l'Est de la Libye, à en croire plusieurs sources proches des combats.

Les GICL, un instrument au service des Etats-Unis et de l'OTAN

Les GICL ont été classés en 2006 dans la catégorie des organisations terroristes par le Conseil de sécurité de l'ONU. Selon le Département US du Trésor, les Groupes islamiques combattants en Libye menacent la sécurité et la stabilité mondiale par leur usage de la violence et leur alliance idéologique avec Al Qaïda et d'autres organisations terroristes. Les concepts sont sens dessus dessous. Washington et l'OTAN, qui affirment être en «guerre contre le terrorisme», appuient un «mouvement pro-démocratique» infiltré par des membres d'une organisation terroriste. Par une cruelle ironie du sort, Washington et l'Alliance atlantique agissent à l'encontre de leurs propres lois et règlements antiterroristes. De plus, le soutien aux forces de l'opposition infiltrées par des terroristes en vertu de la «responsabilité de protéger» (right to protect ou R2P) découle de l'accord 1267 des Nations unies. Celle-ci identifie Al djamaâ al islamiya al mouqatila al Libya comme une organisation terroriste. Autrement dit, le Conseil de sécurité viole

non seulement la charte qui le régit, mais également ses propres résolutions.

Aux origines des GICL

Fait amplement documenté, le «djihad islamique» a été soutenu clandestinement par la Central Intelligence Agency (CIA) depuis l'offensive de la guerre soviéto-afghane. La CIA a joué un rôle clé dans l'entraînement des moudjahidines en utilisant la Direction générale du renseignement inter-services (ISI) du Pakistan. Par conséquent, les enseignements de l'Islam ont été intégrés dans l'entraînement de la guérilla financée par la CIA : en mars 1985, le président Reagan a signé la National Security Decision Directive 166, laquelle a autorisé l'intensification de l'aide militaire aux moudjahidines et a clairement exprimé que la guerre secrète en Afghanistan avait un nouvel objectif : vaincre les troupes soviétiques en Afghanistan par des mesures clandestines et encourager le retrait des Soviétiques. La nouvelle aide clandestine des Etats-Unis a commencé par une hausse dramatique de l'approvisionnement d'armes, une hausse constante allant jusqu'à 65 000 tonnes annuellement en 1987, ainsi qu'un «flot incessant» de spécialistes de la CIA et du Pentagone, lesquels se sont rendus secrètement au quartier général de l'ISI pakistanaise par la route principale près de Rawalpindi au Pakistan. Les spécialistes de la CIA y ont rencontré des officiers du renseignement pakistanais afin d'aider à planifier des opérations pour les rebelles afghans. Les Groupes islamiques combattants en Libye, dont la véritable dénomination est Al djamaâ al islamiya al mouqatila al Libya, est un mouvement intégriste fondé en Afghanistan par des moudjahidines libyens, vétérans de la guerre soviéto-afghane. Du début au milieu des années 1990, les GICL ont joué le rôle d'«agent de renseignement» pour le compte de la CIA et du MI6, le service de renseignements britannique. A partir de 1995, le GICL s'est activement impliqué dans le djihad islamique contre le régime libyen, y compris dans la tentative d'assassinat de Mouaâmar

Kadhafi en 1996. L'ancien agent du MI5 David Shayler a révélé, alors qu'il travaillait au bureau libyen au milieu des années 1990, que des employés du service de renseignement britannique collaboraient avec les Groupes islamiques combattants en Libye (GICL), liés à un fidèle lieutenant d'Oussama Ben Laden. Les GICL sont considérés en Grande-Bretagne comme une organisation terroriste. Des attaques terroristes de style guérilla ont été menées régulièrement, avec l'appui présumé du MI6, contre les forces de sécurité du gouvernement libyen, de la police et du personnel militaire : des affrontements ont éclaté à Benghazi en septembre 1995 entre les forces de sécurité (de Kadhafi) et les guérilleros islamistes, faisant des dizaines de morts des deux côtés. Après des semaines de combat intense, les GICL ont officiellement déclaré leur existence dans un communiqué, qualifiant le gouvernement Kadhafi de «régime d'apostats ayant blasphémé contre la foi de Dieu Tout-Puissant» et déclarant que son renversement était «le premier devoir suivant celui la foi en Dieu». Ce communiqué des GICL, ainsi que les suivants, ont été émis par des «Afghans libyens» qui avaient obtenu l'asile politique en Grande-Bretagne. L'implication du gouvernement britannique dans l'offensive des GICL contre Kadhafi demeure l'objet d'une immense controverse. L'importante opération des GICL effectuée par la suite, une tentative d'assassinat visant le Kadhafi en février 1996, a échoué et causé la mort de plusieurs de ses gardes du corps. On a affirmé plus tard que cette opération aurait été financée par le renseignement britannique pour un montant de 160 000 dollars, selon l'ancien agent du MI5, l'officier David Shayler. Bien que les allégations de M. Shayler n'aient pas été confirmées par une partie indépendante, il est clair que la Grande-Bretagne a permis aux GICL de développer une base de soutien logistique et de financement en territoire libyen. En tout cas, le financement par Ben Laden semble avoir été bien plus important. Selon un reportage, les GICL ont reçu jusqu'à 50

000 dollars du cerveau terroriste saoudien pour chacun de ses militants tué sur le champ de bataille. Les reportages se contredisent quant à la supposée appartenance des GICL à Al Qaïda ou s'il agit d'une entité djihadiste indépendante. Un reportage suggère qu'en 2007 les GICL sont devenus «une filiale d'Al Qaïda, laquelle a, par la suite, pris le nom d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). La continuité dans les opérations des États-Unis et des services de renseignements alliés : des opérateurs d'Al Qaïda en Yougoslavie. Depuis la guerre soviéto-afghane, le réseau Al-Qaïda a servi d'«agent de renseignement» pour la CIA. Des opérateurs d'Al Qaïda ont été utilisés par l'administration Clinton pour acheminer du soutien à l'armée de Bosnie-Herzégovine (Bosnian Muslim Army) au début des années 1990 et cela est confirmé par un document de 1998 du Sénat étasunien. Fait amplement documenté, l'Armée de libération du Kosovo (UCK), appuyée par l'OTAN, avait développé des liens étroits avec le réseau terroriste islamiste. En Yougoslavie, Al Qaïda a servi d'agent de renseignement dans le contexte de la «guerre humanitaire» de l'OTAN. Des organisations terroristes ont été soutenues et financées clandestinement. En 1999, l'intervention de l'OTAN est venue à la rescousse de l'UCK, qui était infiltrée par des opérateurs d'Al Qaïda. L'un des aspects les plus dérangeants de la crise «terroriste» actuelle au Kosovo en 1998 est qu'elle pourrait avoir été déclenchée par notre propre politique étrangère maladroite en Bosnie et au Kosovo. Contre toute logique, nous nous faisons lâbas les champions de factions musulmanes, lesquelles tirent du soutien de ces groupes terroristes islamiques fondamentalistes qui sont nos ennemis jurés ailleurs. L'opération «Aube de l'odyssée» en Libye reflète-t-elle une habitude des États-Unis et de l'OTAN ? C'est-à-dire appuyer une insurrection infiltrée par des terroristes dans le but de justifier une intervention sur une base humanitaire afin de «sauver la vie des civils». Cela fût la justification de l'OTAN pour intervenir en Bosnie et au Kosovo. Quelles sont les leçons à tirer pour la Libye ?

L'ancien chef du renseignement libyen fait défection pour le Royaume-Uni

Le GICL a été appuyé non seulement par la CIA et le British Secret Intelligence Service (MI6) mais aussi par des factions au sein de l'agence de renseignement libyenne, dirigée à l'époque par l'ancien ministre des Affaires étrangères Moussa Koussa, lequel a fait défection pour le Royaume-Uni à la fin du mois de mars 2011. En octobre 2001, Moussa Koussa avait rencontré le secrétaire d'État adjoint des États-Unis William J. Burns. La réunion entre Koussa et Burns a été d'une importance cruciale. De hauts représentants de la CIA et du MI6 étaient présents à cette rencontre, dont Sir John Scarlett, à l'époque chef du Comité mixte du renseignement (CMR) et relevait directement du Premier ministre Tony Blair. Le CMR supervise la planification des priorités du MI5, du MI6 et du Defense Intelligence (renseignement de la Défense) pour le gouvernement britannique. «Notre homme à Tripoli», Moussa Koussa devait jouer le rôle d'agent double. Lors de rencontres secrètes avec Sir John Scarlett, il a été «convenu qu'un agent du renseignement britannique pourrait opérer à Tripoli». (Libya defector Moussa Koussa was an MI6 double agent, «Sunday Express», 3 avril 2011).

Que signifie le mot agent double ?

UN AGENT DOUBLE est une personne qui travaille pour le compte de deux organisations différentes, à l'insu de l'une des deux. Ce terme est souvent associé à la trahison. Le terme «agent double» s'applique à plusieurs situations. Par exemple, une personne peut travailler pour une organisation militaire d'un pays A, tout en remettant copie de documents secrets au pays B. Egalement, une personne peut travailler pour un laboratoire de recherche pour une entreprise C, tout en tuyautant son concurrent, l'entreprise D. Ou encore, un résistant peut être torturé au point d'être «brisé». A ce moment-là, les bourreaux peuvent l'obliger à travailler pour leur compte sous peine de subir à nouveau la torture.

L. I.

L. I.

DES FAITS ET DES DIRES

Par Razane Hadj

CITATION DU JOUR

«Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas».
François de La Rochefoucauld

Chiffres à retenir

21 000

Près de 21 000 logements ont été livrés dans le cadre du programme de logements AADL de type location-vente, selon le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nourredine Moussa. Selon lui, le programme AADL touche à sa fin. Il reste la réalisation de 4 000 logements dans le cadre de cette formule pour près de 142 000 demandeurs.

1 500

C'est le nombre de policiers déployés pour sécuriser la visite de Bouteflika à Tlemcen, selon la presse. Le président de la République est attendu aujourd'hui dans la capitale des Zianides pour donner le coup d'envoi officiel de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique».

L'Algérie et les accusations des insurgés libyens Quatre démentis en 48 heures



En réponse aux déclarations du porte-parole des insurgés libyens accusant l'Algérie d'utiliser des mercenaires au profit du camp de Kadhafi, quatre démentis ont été apportés. Trois de la part du ministre des Affaires étrangères à travers une déclaration à l'APS du directeur de la communication au niveau du MAE, présenté comme porte-parole, suivie le lendemain d'un communiqué du Ministère. Jeudi dernier, c'était

au tour du chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, de démentir encore une fois, précisant que l'essentiel n'est pas de démentir mais de savoir ce qu'il y a derrière ces accusations. Outre le MAE, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia, a apporté un démenti à ces accusations et le SG du FLN a répondu, à sa manière, mercredi soir lors d'une émission politique de l'ENTV.



Abdelaziz Belkhadem, SG du FLN

«Nous devons aller vers un système présidentiel différent de l'actuel où le président est élu sur la base d'un programme. Mais pour peu que le parti majoritaire au Parlement soit d'une tendance politique différente, le problème de la cohabitation se posera inévitablement, surtout lorsque l'on sait que le pouvoir ne se partage pas».



Ph. D. R.

Ils exigent le paiement de leurs factures Sit-in des entrepreneurs

Une cinquantaine d'entrepreneurs ont tenu avant-hier un rassemblement devant la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger pour exiger «le paiement des factures», ajoutant que «la direction n'a pas jugé utile d'honorer les paiements depuis trois ans». Selon une source, les factures impayées par la direction de la formation professionnelle sont de 5 millions de dinars au minimum pour chaque entrepreneur. Il reste à imaginer le chiffre global pour tous les entrepreneurs concernés. Une facture qui s'alourdit de jour en jour et interpelle le premier responsable du secteur à réagir vite.

Assemblée populaire nationale 10 députés pour contrôler le gouvernement !



Ph. Karim. B

Dix députés ont assisté jeudi dernier à la séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales portant sur le principe de contrôle du travail du gouvernement. Il a été question du secteur de l'Energie et des mines, l'Habitat et la Poste. Les députés ont comme d'habitude posé leurs questions ora-

lement dans une séance transmise en direct par la Télévision nationale.

Les questions orales sont un outil de contrôle qui relève des prérogatives de l'APN pour suivre le travail de l'exécutif, mais avec le phénomène de l'absentéisme des députés, on ne sait pas qui doit contrôler qui et comment.



Bab El Oued La sardine à 600 DA !

Dans la localité de Bab El Oued (quartier populaire d'Alger), la sardine n'est pas du tout à la portée des consommateurs. Ce week-end, le prix du poisson a atteint les 600 DA. C'est du jamais vu pour le commun des mortels de ce quartier et même ailleurs, dans le reste de la capitale. Quant aux autres poissons, il vaut mieux ne pas en parler, car à titre d'exemple la crevette est à 1 700 DA le kg et le rouget à 1 000 DA !



Ph. Karim. B

Sans stade depuis des mois Le Mouloudia toujours SDF

Le MC d'Alger est un club SDF. Le doyen des clubs algériens, qui a quitté le 5-Juillet depuis les incidents et les dégâts provoqués par les Chnaoua lors de la finale retour de la Coupe nord-africaine des clubs champions face aux Tunisiens du Club Africain, ne sait plus où jouer ses rencontres du championnat national. Le MCA a réussi cette semaine à domicilier sa rencontre avec le CR Belouizdad au stade Bologhine, grâce à la générosité des dirigeants de l'USMA. Mais cela risque de ne pas durer, le Mouloudia doit chercher ailleurs pour ses prochains matches.

Radio nationale

Harraoubia refuse une interview

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Rachid Harraoubia ne sait pas sur quel pied danser, en raison de la protesta qui gagne son secteur. Au lieu d'apaiser les esprits en invitant les étudiants à un dialogue serein, le ministre refuse toute déclaration à la Radio nationale qui l'a sollicité pour une interview. A l'appel des journalistes de la radio, le ministre s'est mis dans tous ses états : «Qui vous a donné mon numéro ?». Voilà une attitude d'un responsable au niveau du gouverne-

ment qui a pourtant reçu l'instruction de bien communiquer.

Un ordre qui a été donné par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au staff gouvernemental lors de dernier Conseil des ministres tenu le 22 février dernier.

Apparemment, le patron de l'Enseignement supérieur ne peut plus convaincre les étudiants qui ont affirmé leur force lors de la marche qu'ils ont tenue à Alger mardi dernier.



Ph. D.R.

EVÈNEMENT

«TLEMCCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE»

La capitale des Zianides a rendez-vous avec l'histoire

C'est parti !

Une ambiance des grands jours a régné dans la cité des Zianides à l'approche de la manifestation «Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011», dont l'ouverture officielle de sa phase internationale est donnée aujourd'hui.

Depuis quelques jours, «la perle du Maghreb» vit à l'heure de cet événement dont le coup d'envoi est donné aujourd'hui par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en présence de nombreuses délégations et personnalités étrangères. Portraits géants du chef de l'Etat, banderoles lui souhaitant la bienvenue déployées le long des rues, panneaux géants portant le sigle de la manifestation installés à l'entrée et aux principaux carrefours de la ville, oriflammes multicolores, drapeaux des pays participants, banderoles sur lesquelles sont inscrites des formules de bienvenue, emblèmes aux couleurs nationales, jets d'eau s'élançant vers le ciel ont imprégné une ambiance de fête à la ville. Les organisateurs de la manifestation ont mis le paquet, ne lésinant pas sur les moyens. Incontestablement, Tlemccen s'est parée de ses plus beaux atours pour vivre au rythme de l'événement et pour être à la hauteur de sa légendaire renommée de ville hospitalière, tolérante et accueillante. Les Tlemcceniens tout comme les centaines d'invités, d'artistes, de journalistes, de techniciens et autres professionnels qui ont pris possession de la ville déambulant dans la rue, sont agréablement surpris de constater que même les bus de l'entreprise locale de transport urbain (ETUT) sont mis à contribu-

tion. Un message lumineux «bienvenue à nos invités», défile, en arabe, en français et en anglais, en boucle sur le panneau indiquant traditionnellement la ligne assurée. Les responsables en charge de mener à bien le déroulement de la manifestation se sont mis un point d'honneur à relever le challenge d'organiser une manifestation d'une telle ampleur. «C'est une question d'honneur et une opportunité pour faire découvrir le prestige de notre région qui a marqué d'une empreinte indélébile l'histoire de la civilisation musulmane», a déclaré un universitaire, rencontré à la maison de la culture Abdelkader- Alloula où a été donnée la «première» du film «El goual» de Boualem Aïssaoui. La salle de projection s'est avérée exigüe pour accueillir tous les spectateurs dont certains venus en famille. Les spectateurs se sont montrés, comme à l'accoutumée, fidèles à leur réputation de public connaisseur sachant savourer à leur juste valeur les bonnes choses. Ville en pleine expansion, Tlemccen ambitionne de tirer profit des retombées positives de l'organisation de cette manifestation en renforçant notamment ses infrastructures avec de nouvelles réalisations d'une très grande facture sur le plan architectural et très fonctionnelles sur le plan des services et des fonctions qu'elles assureront pour le bien-être de toute la population locale. Depuis deux jours,



Tlemccen accueille des délégations de nombreux pays de différents continents, dont des membres de l'Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO). Une trentaine de pays membres de l'Organisation islamique et douze autres dont la Chine, l'Inde, l'Espagne, le Portugal et les Etats-Unis d'Amérique ont confirmé leur participation, a-t-on appris de bonne source. Après l'ouverture nationale, le jour de la célébration du Mawlid Ennabaoui, la phase internationale de cette manifestation verra la participation d'un nombre important de pays, qui proposeront, tour à tour et tout le long de cette année, aux habitants de la ville et de toute la région, un aperçu de la richesse de leur patrimoine culturel et culturel. Ce nombre important de pays participants a contraint les organisateurs, soucieux de garantir son succès, à ramener la participation d'une semaine à trois jours pour chaque pays hôte. Dès ven-

dredi, en début de soirée, la population locale sera conviée à suivre un défilé de chars artistiquement décorés représentant chacun un thème lié à l'histoire, à la civilisation et culture musulmanes.

Le clou de l'ouverture officielle sera sans conteste la représentation devant les invités de «Sada el imane» (Echos de la foi), un spectacle de très haute facture, assuré-t-on, qui sera donné samedi, sous une immense kheima, dressée sur le magnifique plateau de Lalla Setti, surplombant la ville. Intellectuels, artistes, penseurs, universitaires, chercheurs tout comme le large public auront, tout le long de cette année, la latitude de s'approprier les certaines d'événements multidisciplinaires qui leur seront proposés dans leur ville, retenue pour être la capitale de la culture islamique durant l'année 2011.

Evènement dans l'évènement

Caracalla grandeur nature

DES ÉCRANS GÉANTS sont installés au centre-ville de Tlemccen pour assurer le succès populaire des cérémonies d'ouverture internationale de la manifestation «Tlemccen capitale de la culture islamique 2011.» Ces écrans permettront à un plus grand nombre de citoyens de suivre en direct la parade populaire et la cérémonie d'ouverture officielle, a expliqué Benturki Lakhdar lors d'une rencontre avec la presse. Ces cérémonies, qui se déroulent à travers les principales artères de la ville et au plateau Lalla Setti, sont retransmises en direct sur les trois chaînes de la Télévision nationale, a-t-il ajouté. Une dizaine de pays, à savoir la Palestine, l'Indonésie, l'Egypte, le Qatar, le Yémen, la Tunisie, la Mauritanie, l'Iran, le Burkina Faso et probablement la Turquie, participeront à la parade qui débutera au quartier d'Imama dans la commune de Mansourah. Le spectacle «Tlemccen, échos de la foi», réalisé par le grand artiste libanais Caracalla et sa troupe artistique qui marquera la cérémonie officielle, sera reproduit demain 17 avril, toujours dans un souci de «popularité de l'événement», selon M. Benturki. Ces deux cérémonies seront suivies par un gigantesque feu d'artifices à partir du plateau Lalla Setti, a-t-on indiqué. Le directeur général de l'ONCI a rappelé, par ailleurs, que plus de 300 artistes algériens ont pris part aux épreuves de sélection pour participer au spectacle de Caracalla.

Magazine «El-Djawhara»

Rétrospective des activités culturelles organisées depuis février à Tlemccen

LE BIMENSUEL «El-Djawhara», dédié aux festivités de «Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011», a consacré les pages de son deuxième numéro aux principales activités culturelles organisées depuis le lancement national de la manifestation en février dernier. La publication est revenue dans le détail sur le déroulement du colloque international sur la poésie féminine, sur la rencontre réservée au rôle de Tlemccen dans la propagation de l'islam au Maghreb ainsi que sur les représentations théâtrales «Alf tahiyya li Arfiya», «Café romana» et la projection du film-documentaire sur la vie du poète soufi Keddour Benachour. «El-Djawhara» a publié une interview du directeur de la culture de la wilaya de Tlemccen, Hakim Miloud, dans laquelle il a abordé les efforts consentis par l'Algérie pour l'inscription de la cité antique au patrimoine mondial de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). M. Miloud a rappelé, à cet effet, les démarches et procédures nécessaires à la classification



des sites archéologiques comme patrimoine mondial, précisant que le plan permanent de sauvegarde de la cité antique est en cours de préparation depuis près d'une année, avant de faire l'objet d'un décret. Outre des comptes rendus de conférences thématiques et entretiens avec des poètes, la revue a publié un portrait du Cheikh M'hamed El-Ghafour, présenté comme un «monument» de la chanson de Nedroma». Le parcours artistique du chanteur du Hawzi et du Aaroubi, au timbre si particulier et qui continue à enchanter les amateurs de l'andalou, a été retracé depuis le début de la carrière de l'artiste. Une page d'Histoire a été consacrée au leader du mouvement nationaliste Messali El-Hadj, natif de Tlemccen, par le rappel du militantisme et du combat politique du fondateur de l'Etoile nord-africaine et chef du PPA (Parti du peuple algérien). Ce numéro comprend également une poésie sur Tlemccen composée par Moufidi Zakaria ainsi que le programme des festivités prévues pour le mois d'avril de la manifestation «Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011» dont le lancement officiel est prévu pour le 16 avril. Le premier numéro de ce newsmagazine, paru durant la deuxième quinzaine du mois de mars avait abordé plusieurs sujets culturels en rapport avec la ville de Tlemccen et les activités retenues dans cette ville durant toute l'année 2011. «El Djawhara» est édité en langue arabe par le ministère de la Culture.

L'importance de l'information

Le CPI, un support important pour la manifestation

Le centre international de presse (CPI) de la manifestation «Tlemccen capitale de la culture islamique 2011» constitue, au vu des moyens mobilisés sur place par le ministère de la Culture, un support des plus importants pour cet événement à caractère international. Opérationnel depuis le mois de février dernier, à l'occasion de l'ouverture nationale de la manifestation qui a coïncidé avec le Mawlid ennabaoui el charif, cet espace installé au centre culturel Rachid-Baba Ahmed près de «Bab El Khamis», un site historique de Tlemccen, met à la disposition des journalistes tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions portant couverture de l'événement. Selon le responsable adjoint à la communication de la manifestation, le centre qui a fait l'objet de travaux d'aménagement, compte, au niveau de sa salle de rédaction, plus de 20 micro-ordinateurs, des imprimantes, appareils fax et télé-

phones. Une connexion ADSL à haut débit (8 mégas) et d'autres sans fil (wifi) donnant accès à la grande toile, tant au niveau de la salle de rédaction que de la salle de conférences. Les journalistes rencontrés sur place ne manquent pas de mettre l'accent sur les bonnes conditions de travail qu'offre le CIP et les prestations servies par son personnel au nombre de six travailleurs, dont trois journalistes. «Depuis son ouverture, le CIP nous permet, non seulement, d'être au fait des différentes activités programmées, mais également de rencontrer nos collègues. Il s'agit, pour nous, d'un passage quotidien obligé», dira l'un d'eux. Un autre correspondant local a même suggéré sa reconversion, une fois l'événement clôturé, en maison de presse. Les moyens mobilisés lors de cette manifestation permettent, précise un autre journaliste, d'assurer une couverture médiatique à la hauteur de cet événement international. L'avènement

imminent de l'ouverture internationale de la manifestation, a fait de cet endroit «une véritable fourmilière» où s'affairent journalistes, techniciens et collaborateurs de presse. Faisant le bilan de ses premiers mois, les responsables du CIP ont indiqué qu'une trentaine de conférences de presse ont été animées sur place par des réalisateurs, scénaristes et autres acteurs de pièces théâtrales et films, ou bien encore organisateurs de colloques et rencontres scientifiques programmés dans le cadre de la manifestation. Des supports documentaires et autres CD, dépliants, affiches, prospectus sont remis aux journalistes pour leur faciliter la tâche. Pour cette même circonstance, le CIP a publié une revue intitulée «El Djawhara», dont les deux premiers numéros sont sortis. Un troisième numéro le sera très prochainement en langues nationale et française, a-t-on souligné.



Afrique du Sud

Le pays dans le biseness de la mort

L'hebdomadaire «Sunday Independent» vient de faire une révélation fracassante : «l'Afrique du Sud a exporté pour plusieurs millions de dollars d'armes à quelques-uns des régimes les plus répressifs du monde». Venant de ce géant d'Afrique, cela étonne.

Par Boukindi Couliati

Certes, tout porte à croire que dans ce monde en proie aux conflits politiques, ethnico-religieux pour la plupart meurtriers, la vente d'armes est l'une des voies les plus sûres pour faire fortune. Mais le rôle hautement historique de leader d'Afrique n'autorise pas l'Afrique du Sud à se jeter tête baissée dans ce business de la mort. La position du géant d'Afrique est d'autant plus étonnante qu'il a longtemps souffert de l'apartheid et est de ce fait mieux placé pour prôner la paix à travers le monde.

Très fracassante aussi est l'attitude de l'Afrique du Sud quand on sait qu'elle cherche à siéger comme membre permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Avec cette révélation, il y a lieu de redouter que ce futur ambassadeur – si sa candidature est acceptée – du continent noir à l'ONU ne soit lui-même un pyromane. D'aucuns diront que les grandes puissances qui siègent à l'ONU sont elles-mêmes de véritables «Viktor Bout», c'est-à-dire des trafiquants chevronnés d'armes de destruction massive et qu'il est tout à fait normal que l'Afrique du Sud, par qui cette pratique n'a pas commencé, s'y lance pour renflouer ses caisses en espèces sonnantes et trébuchantes. Mais qui dit que l'Afrique est plus que jamais réfractaire aux beaux exemples ? Le continent noir peut, même si cela paraît paradoxal, mettre un peu d'éthique dans le commerce des armes. On ne peut nier l'évidence que le monde d'aujourd'hui est



en ébullition du fait de certaines inventions technologiques nuisibles et cherche une issue. D'ailleurs, Barack Obama, président de la plus grande puissance mondiale, ne prône-t-il pas à cor et à cri, un monde débarrassé d'armes de destruction massive ? Par ailleurs, il est recommandé aux pays en développement de réserver le plus grand de leur budget aux secteurs sociaux et non à la Défense. La première puissance du continent africain dont les valeurs ancestrales sont la paix et la solidarité aurait dû montrer au reste du monde, aux puissances mondiales surtout, le chemin à suivre si elle avait pu refuser de se livrer à cette pratique ignoble consistant à vendre des armes aux tyrans. Sans prétendre être dans le secret des dieux, l'on imagine que la Côte d'Ivoire du tyran Gbagbo à présent aux arrêts, figure parmi les pays bénéficiaires de ce business de la mort. Cela est d'autant plus probable que Laurent Gbagbo entretenait des liens d'amitié avec Jacob Zuma, le président actuel sud-africain. Toujours est-il que l'Afrique du Sud, en

optant de se joindre au cercle des complices du diable, est désormais redoutable.

Et pour peu qu'elle ait vendu des armes à la Libye et au Yémen (entre autres pays qui figurent sur la liste officielle des pays bénéficiaires de ses armes) aujourd'hui en ébullition, le leader d'Afrique est comptable des crises qui secouent ces différents pays. A défaut de faire mieux que leur prédécesseur Mandela, Zuma et ses collaborateurs devraient au moins se garder de vendre la mort au risque de ternir l'image de la nation arc-en-ciel. Mais hélas, ils tombent dans la disgrâce du fait de leurs comportements qui frisent souvent l'irresponsabilité. En tout cas, jamais l'idole internationale, le patriarche africain, Nelson Mandela, n'aurait livré son pays à ce commerce dangereux. Car il en connaît les conséquences. Ainsi, l'Afrique du Sud n'éprouve-t-elle pas de la gêne à voir ses armes utilisées contre des civils en Libye et au Yémen ?

B. C.

POINT DE VUE

Littérature

L'absence africaine

Par Yacine Cisse

L'Université de Dakar abrite du 11 mars au 26 juin 2011 une exposition sur Présence Africaine, en hommage à Alioune Diop, fondateur de la revue et maison d'édition. Dans ce cadre, plusieurs éditeurs ont participé jeudi, à l'École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes de Dakar, à une table ronde sur «les défis actuels et perspectives de l'édition en Afrique».

L'absence de véritables politiques pour la promotion du livre, le «manque» de structures de diffusion et de réseaux de bibliothèques, la pression fiscale, la «stagnation» des taux d'alphabétisation, «l'insuffisance» des budgets et des subventions, la faiblesse des pouvoirs d'achat, etc. sont autant de facteurs qui peuvent freiner le développement de l'édition en Afrique. Cette liste d'obstacles, établie par les participants à la table ronde sur l'évolution de l'édition en Afrique depuis la création de Présence africaine, est loin d'être exhaustive.

Pour trouver des solutions, éditeurs, professeurs, écrivains et d'autres hommes du livre ont exposé leurs problèmes et dégagé des pistes à suivre pour «sauver l'édition» en Afrique.

Mamadou Seck, ancien président-directeur général des Nouvelles éditions africaines du Sénégal (Néas) trouve que le financement est le principal problème de l'édition en Afrique. Seck constate que peu d'Etats élaborent des politiques culturelles qui soutiennent le livre. Il soutient qu'il est temps que les pouvoirs publics achètent des livres pour les mettre à la disposition des bibliothèques afin de «faciliter l'accès et d'inciter les jeunes à lire». Il croit tout de même qu'il serait mieux de chercher des financements extérieurs au lieu d'attendre le soutien de l'Etat.

Hamidou Konaté de la maison d'édition Jamana au Mali partage cet avis et invite les éditeurs à œuvrer ensemble pour une plus large distribution de leurs produits. Konaté insiste également sur l'édition dans les langues nationales. Il est convaincu que c'est une option qui peut aider à éradiquer certains maux dont souffre l'édition en Afrique, comme le manque d'intérêt de beaucoup d'Africains pour le livre. Le directeur de la maison d'édition Papyrus Afrique soutient même qu'il ne pourra pas y avoir de développement de l'édition sans l'utilisation des langues nationales. Seydou Nourou Ndiaye croit aussi qu'en plus de

«l'absence d'un cadre légal», leur secteur est piloté par «des incultes». Il est donc urgent de mettre les hommes qu'il faut à la place qu'il faut, selon cet éditeur qui a aussi rappelé que certaines maisons d'édition dont le Néas ont, pendant longtemps, refusé de publier en langues nationales.

Au cours de cette rencontre, les discussions ont aussi porté sur l'édition électronique surtout dans les universités. Le directeur de l'Institute of African Studies de l'université Columbia à New York approuve l'idée de numériser les documents universitaires parce que «les travaux ne vont plus dormir dans les tiroirs» et cela va éviter «un gaspillage intellectuel».

Mamadou Diouf propose qu'on apprenne aux étudiants à transformer leurs thèses en livres «puisqu'on ne peut pas publier une thèse». Cependant, le professeur craint que le pillage des thèses ne s'accroisse avec l'édition et la numérisation. Il espère donc que les documents seront sécurisés pour éviter qu'ils se retrouvent «en France, au Canada sous d'autres signatures».

Y. C.

CHRONIQUE IVOIRIENNE

Afrique, la démocratie tout de même !

Par Zowenmanogo Dieudonné Zougrana

Prestation de serment de Yayi et d'Issoufou. Alors que le cas ivoirien donne encore de l'actualité à l'immaturation des Africains pour la démocratie, deux pays s'apprêtent à effectuer une alternance, ou plutôt l'un connaît un passage de témoin au sommet et l'autre la continuité après un scrutin querellé, certes, mais démocratique : le Niger et le Bénin. Hier en effet, dans l'ex-Dahomey, Thomas Boni Yayi a prêté serment pour son second et ultime mandat à la tête du pays. Cinq ans, jour pour jour, après son plébiscite ou plutôt le vote-sanction des Béninois, les électeurs ont préféré encore confié leur destin à l'ex-président de la BOAD. Même s'il s'agit là d'une victoire à polémique. 7 avril 2006-

6 avril 2011. Déjà un quinquennat sépare ces deux dates où Boni Yayi s'est installé au palais de la Marina. Et de deux pour cet ex-OVNI de la politique béninoise ! Quoi qu'on puisse dire sur son premier bail dont le bilan est mi-figue, mi-raisin, le fait est là que le phare de la démocratie africaine, bien qu'on ait craint à un moment donné qu'il devienne blafard, éclaire toujours. A un millier de kilomètres de Cotonou, dans un pays de l'arrière-pensée désertique et aride dans la majorité de son territoire, un autre homme endosse ses habits neufs de président de la République : Mahamadou Issoufou. Vingt ans de lutte, de crapaillement politique, de sacrifice, des échecs en 1999 et en 2004 face à Mamadou Tandja et au troisième essai, enfin la présidence, sont au compteur du nouveau président. C'est peut-être trop lapidaire pour résumer le parcours et l'aboutissement du combat du patron du PNDS, mais le Niger nous offre aussi cette image de l'Afrique qui bouge dans le bon sens. Plus d'un an après une transition militaire et après quelques mois d'errements du chantre du tazartché, le Niger renoue avec l'Etat de droit. Un autre exemple pour faire mentir les indémodables pessimistes qui ne croient plus en l'Afrique politique. Le Bénin et le Niger symbolisent aujourd'hui sur ce continent tourmenté des cas d'espérance, des signes que les supposés parias de la démocratie peuvent changer et qu'en Afrique la démocratie peut se vivre au quotidien. C'est vrai que les alternances «normales», sans heurts, en Afrique sont rarissimes. Mais ça commence à venir. Pourvu seulement que les acquis engrangés ne soient pas dilapidés au détour d'un putsch militaire ou constitutionnel, de par la boulimie de ceux qui accèdent de façon démocratique au pouvoir. Les démocraties-méthéores doivent cesser. Enfin, il faudrait aussi que la race d'hommes politiques africains se recycle ou qu'il y ait l'avènement d'une autre, celle qui aura compris que désormais les peuples refuseront les élections tronquées ou truquées. Si comme le lançait à la cantonade le défunt Balla Kéita, un ancien ministre ivoirien, «un bout de papier ne peut pas faire élire une personne», il faudra vraiment que celui qui a réellement gagné une élection soit accepté et que ses adversaires reconnaissent sa victoire, même de mauvaise grâce. L'ego hypertrophié de certains hommes politiques en souffrirait, mais la démocratie gagnerait en ancrage.

Z. D. Z.



Reconstruction de la Côte d'Ivoire

Les douze travaux d'Hercule d'Alassane Ouattara

Alassane Ouattara n'aura pratiquement pas le temps de savourer sa victoire tant les défis qu'il devra surmonter sont nombreux et titanesques.

Par Yaya SIDIBE

Restaure l'ordre et la sécurité publics en assurant la protection des personnes et des biens dans un climat où la rue est livrée à des bandes de pillards, loubards et autres miliciens qui se recrutent parmi les jeunes patriotes armés par Gbagbo, ne sont pas les moindres de ces défis. Sans compter les bandits endurcis qui se sont échappés de la tristement célèbre MACA (Maison Centrale d'Arrêt) d'Abidjan et qui ont, depuis, certainement repris du service. Il faudra des jours, voire des semaines pour ne pas dire des mois, pour arriver à bout d'une telle situation. Pour relever ce défi, Alassane Ouattara pourra compter sur les forces de l'ONU et même la force Licorne, des forces dont le cœur de métier est le maintien de la paix. Mais le challenge le plus difficile porte sur la réconciliation nationale, condition sine qua non de la stabilité sociopolitique qui est le socle de tout développement. Il aura besoin des qualités d'homme d'Etat hors du commun pour se poser en rassembleur, en président de tous les Ivoiriens et non pas seulement en président du nord du pays. Pour ce faire, il est appelé à composer avec toutes les composantes de la nation ivoirienne, y compris avec les partisans de Laurent Gbagbo. Le gouvernement d'union nationale, qu'il doit former sans délai, devra comprendre en son sein des ministres du FPI même si logiquement l'attelage doit être tracté par un Premier ministre du PDCI d'Henri Konan Bédié grâce à qui il a gagné, au détriment de Laurent Gbagbo, le second tour de la présidentielle en novembre 2010. Exit donc le gouvernement de guerre de Guillaume Kigbafori Sorro qui vient de remplir sa mission historique. Le président élu sera-t-il à la hauteur de sa mission ? A en juger par son discours, l'on peut lui faire bénéficier d'un préjugé favorable même si D'Ouattara présente un profil plus technocratique que celui d'un animal politique. Dans tous les cas, à 69 ans, il est loin d'être un enfant de chœur en la matière. Il propose notamment la création d'une commission vérité-réconciliation à la sud-africaine. La tâche sera ardue et prendra du temps, tant les rancœurs sont tenaces, les plaies encore



vives, les esprits surchauffés. La nation ivoirienne, qui comprend des dizaines d'ethnies se déclinant en quatre grands groupes, n'est-elle pas elle-même encore en construction ? Aux uns et aux autres, il doit faire comprendre qu'au-delà des différences, il y a la nécessité d'apprendre à vivre ensemble, à s'accepter mutuellement, à réaliser qu'ils sont tous liés par une communauté de destin et qu'il ne sert à rien de brûler la maison commune. Au risque d'être la risée des autres nations dans un monde où la concurrence est implacable. A côté de cette œuvre de longue haleine, le président Ouattara devrait s'attendre, toujours au plan politique, à rencontrer d'autres écueils sur son chemin. Gbagbo parti, la contradiction principale où l'aspect principal de la contradiction pourrait se déporter ailleurs, sur un terrain inattendu. A ce sujet, des divergences pourraient se faire jour entre ceux-là mêmes, les alliés d'hier, qui ont fait partir le dictateur d'Abidjan. Par exemple, l'avenir politique du jeune et fougueux Guillaume Sorro pourrait constituer un sujet de préoccupation. A 38 ans, ce dernier a son avenir devant lui et devrait donc faire preuve de patience et savoir attendre son heure. Une autre équation à plusieurs inconnues est celle que pourrait poser l'énigmatique Ibrahim Coulibaly dit IB dont le commando invisible aurait joué un rôle important dans la bataille d'Abidjan. Les rumeurs prétendent qu'il n'est pas en odeur de sainteté auprès de Guillaume Sorro. Tous les deux pourront cependant demander un renvoi

d'ascenseur auprès du prince du jour pour services rendus. Sur le plan économique, il s'agira pour le président Alassane Ouattara de remettre les Ivoiriens au travail et sur les rails l'appareil économique, paralysé depuis quatre mois à cause des violences post-électorales, du fait de l'entêtement de Laurent Gbagbo à ne pas céder le fauteuil au président démocratiquement élu. Au demeurant, l'économie ivoirienne, qui assurait naguère 40% du PIB de l'UEMOA, avait déjà été sérieusement malmenée par une décennie de crise marquée, entre autres, par une partition de fait du pays. Nul doute que l'expert qu'il est, l'ancien fonctionnaire du Fonds monétaire international (FMI) saura trouver les formules idoines pour faire repartir l'éléphant ivoirien du bon pied afin qu'il joue effectivement son rôle de locomotive des économies de l'UEMOA. Ce, d'autant qu'il est censé ne rencontrer auprès de la communauté internationale que compréhension et sollicitude, et que le pays d'Houphouët Boigny recèle toujours des ressources insoupçonnées, tant naturelles qu'humaines. Nul doute que pour relever ces innombrables défis, Alassane Ouattara aura besoin, comme Hercule, de faire preuve, à côté du courage, de beaucoup d'autres valeurs comme la ruse au sens noble du terme, le sens du compromis et de la pédagogie, une capacité d'écoute à toute épreuve, le sens de l'anticipation, une grande capacité à encaisser, le patriotisme et l'esprit du sacrifice.

Y. S.

Bénin
Journalistes contre policiers



LES JOURNALISTES béninois ont décidé de se faire entendre par les autorités de leur pays pour protester contre ce qu'ils qualifient de «brutalité policière» et «les intimidations» dont ils sont victimes dans l'exercice de leur métier. Ainsi, le collectif des associations de professionnels (des médias) et les syndicats des médias du Bénin ont organisé une marche de protestation qui a conduit les manifestants au siège de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac) et aux ministères de la Communication et de l'Intérieur. Dans une motion rendue publique à l'occasion de cette manifestation, le collectif a exigé «plus de sécurité pour les professionnels des médias (...) un respect absolu de la carte de presse et de ses détenteurs (...), des excuses publiques aux différentes victimes et à toute la presse béninoise», selon copie du document obtenue par OuestaNews. Durant l'élection présidentielle qui vient de s'achever avec la réélection de Thomas Boni Yayi, les médias béninois ont rapporté quelques cas de «voies de faits» à l'endroit de journalistes, dans ce pays plutôt reconnu pour ses acquis démocratiques et le respect de la liberté de presse. «Nous allons contribuer à la préservation du droit à la liberté d'expression», a répondu Théophile Nata, le président de la Haac, à la motion lue par Brice Houssou, Président de l'Union des professionnels des médias du Bénin. De leur côté, les directeurs de cabinet des ministères de la Communication et de l'Intérieur, respectivement Serge W. Martins et Abassi Alley ont, pour leur part, promis de transmettre la motion à leurs supérieurs hiérarchiques.

Youssef Fofana

Ouganda
Un jeudi de manifestations

EN OUGANDA, le principal opposant, le colonel Besigye, a été légèrement blessé par balle, jeudi 14 avril 2011, au cours d'une nouvelle journée de manifestations dans le pays, et plusieurs députés ainsi que le maire de la capitale ont été interpellés puis relâchés sous caution. La tension est encore montée d'un cran ce 14 avril dans les principales villes ougandaises où la police a tiré à balles réelles pour disperser une manifestation inédite de l'opposition. Pour tenter de contourner l'interdiction de manifester qui lui est faite, cette dernière a appelé lundi dernier et ce jeudi ses sympathisants à marcher à pied jusqu'à leur bureau au prétexte que le prix du carburant a encore augmenté. Kizza Besigye, le principal opposant du président Yoweri Museveni, a été blessé par une balle tirée par la police alors qu'il se dirigeait à pied jeudi matin, depuis son domicile, vers les locaux de son parti politique à Kampala, entouré par des centaines de jeunes partisans. Il s'en est sorti avec une double fracture. Lors d'une interview à la sortie de l'hôpital, il a promis que les manifestations allaient continuer. D'autres figures de l'opposition, y compris le nouveau maire de Kampala, ont été confrontées au même type de violences alors qu'ils se rendaient à pied à leur bureau. Leurs interpellations ont déclenché des émeutes, un peu partout dans le pays.

Eboa Yiesinga

Mali

Le pétrole dans six mois ?

Par Abdoul Karim Maïga

Une dizaine de jours après sa nomination, le nouveau ministre des Mines est déjà dans le vif du sujet. Amadou Cissé s'est rendu à la Direction nationale de la géologie et des mines (Dngm) et à l'Autorité pour la promotion de la recherche pétrolière au Mali (Aurep) pour faire partager les nouvelles ambitions du pays. Il a formulé ses vœux de voir les premiers forages avant la fin de l'année. Le nouveau ministre des Mines, Amadou Cissé, est allé le 14 avril 2011 à la rencontre de ses services rattachés. Sa visite a commencé par le Programme de développement des ressources minérales (PDRM), dont la mission consiste à mener à bien des travaux de développement interne pour la Direction nationale de la géologie et des mines. A ce niveau, s'effectuent des travaux de laboratoire portant sur la chimie analytique et les hydrocarbures. Après s'être félicité de l'immense rôle joué par le pro-

gramme, le ministre a promis de s'impliquer personnellement pour pallier l'insuffisance en ressources humaines du PDRM et le manque d'outils performants de travail. Il a surtout mis l'accent sur la certification, gage d'une démarche qualité qui pourra aider le PDRM à attirer l'admiration au-delà des frontières. A la Direction nationale de la géologie et des mines, le directeur Lassana Guindo et les syndicalistes ont, tout à tour, souhaité la bienvenue au ministre et ont souhaité un franc cadre de collaboration. Le ministre de leur demander, en retour, une implication plus accrue pour relever les défis auxquels est confronté le secteur minier. Après l'exposé de l'état de la recherche pétrolière au Mali par le directeur général de l'Aurep, Mamadou Simpara, le ministre des Mines, Amadou Cissé, sans ambages, s'est fait le porte-parole des Maliens qui rêvent de voir leur premier forage depuis 2009. «Votre service est l'un des plus importants aujourd'hui. Vous entrete-

nez l'espoir chez les Maliens qui ont hâte d'avoir enfin leur premier forage. Le président Touré a fait des inaugurations dans tous les secteurs de développement, nous devons nous impliquer pour qu'il en fasse, dans six mois, dans le secteur pétrolier. Ce sera un acte de reconnaissance de tout le Mali à son endroit, tant son attachement à la recherche pétrolière se passe de tout commentaire. Cet honneur, nous pouvons le lui gratifier». Le ministre des Mines a appelé ses collaborateurs à «mouiller le maillot» pour mériter la confiance des autorités, avant de promettre une série de rencontres avec toutes les composantes de son département pour décanter les problèmes qui peuvent constituer une entrave à la réussite des missions qui sont les leurs. Il a surtout promis de mettre un accent particulier sur la formation des cadres.

A. K. M.



Par Thierry Meyssan

On dit souvent que les généraux ne voient pas venir les changements et préparent la prochaine guerre comme si elle devait ressembler à la précédente. Il en va de même pour les commentateurs politiques : ils interprètent les nouveaux événements non pour ce qu'ils sont, mais comme s'ils répétaient ceux qui les ont précédés.

Lorsque des mouvements populaires ont renversé Zine el-Abidine Ben Ali en Tunisie et Hosni Moubarak en Égypte, beaucoup ont cru assister à une «révolution du jasmin» [1] et une «révolution du lotus» [2], à la manière des révolutions colorées que la CIA et la NED ont organisées à la chaîne depuis la disparition de l'URSS. Certains faits semblaient leur donner raison, comme la présence d'agitateurs serbes au Caire ou la diffusion de matériels de propagande [3]. Mais la réalité était toute différente. Ces révoltes étaient populaires et Washington tentait sans succès de les détourner à son profit. En définitive, les Tunisiens et les Égyptiens n'aspiraient pas à l'American Way of Life, mais au contraire à se débarrasser de gouvernements fantoches manipulés par les États-Unis.

Lorsque des troubles sont survenus en Libye, ces mêmes commentateurs ont essayé de récupérer leur retard sur la réalité en nous expliquant que, cette fois-ci, il s'agissait d'un soulèvement populaire contre le dictateur Kadhafi. Ils accompagnaient alors leurs éditoriaux de doux mensonges présentant le colonel comme un éternel ennemi de la démocratie occidentale, oubliant qu'il collaborait activement avec les États-Unis depuis huit ans [4].

Pourtant, à y regarder de plus près, ce qui se passe en Libye est d'abord la résurgence de l'antagonisme historique entre la Cyrénaïque d'un côté, la Tripolitaine et le Fezzan de l'autre. Ce n'est que secondairement que ce conflit a pris une coloration politique, l'insurrection s'identifiant avec les monarchistes, bientôt rejoints par toutes sortes de groupes d'opposition (nassériens, khomeinistes, communistes, islamistes etc.). En définitive. À aucun moment l'insurrection ne s'est étendue à l'ensemble du pays.

Toute voix qui dénonce la fabrication et l'instrumentation de ce conflit par un cartel colonial rencontre des protestations. L'opinion majoritaire admet que l'intervention militaire étrangère permet au peuple libyen de se libérer de son tyran, et que les bavures de la coalition ne peuvent être pires que les crimes de ce génocidaire. Or, l'Histoire a déjà démontré la fausseté de ce raisonnement. Par exemple, nombre d'Irakiens opposés à Saddam Hussein et qui ont accueilli en sau-

veurs les troupes occidentales disent, huit ans et un million de morts plus tard, disent que la vie était meilleure dans leur pays du temps du despote.

Surtout, ce jugement se fonde sur une série de convictions erronées : contrairement à ce qu'affirme la propagande occidentale et à ce que semble créditer la proximité chronologique et géographique avec la Tunisie et l'Égypte, le peuple libyen ne s'est pas soulevé contre le régime de Kadhafi. Celui-ci dispose encore de légitimité populaire en Tripolitaine et au Fezzan ; régions où le colonel a fait distribuer des armes à la population pour résister à l'avance des insurgés de Cyrénaïque et des puissances étrangères.

Contrairement à ce qu'affirme la propagande occidentale et à ce que semble accréditer des déclarations furieuses du «frère Guide» lui-même, Kadhafi n'a jamais bombardé sa population civile. Il a fait usage de la force militaire contre des putschistes sans prendre garde aux conséquences pour la population civile. Cette distinction n'a pas d'importance pour les victimes, mais en droit international elle sépare les crimes de guerre des crimes contre l'humanité. Enfin, contrairement à ce qu'affirme la propagande occidentale et au romantisme révolutionnaire d'opérette de Bernard-Henry Lévy, la révolte de Cyrénaïque n'a rien de spontanée. Elle a été préparée par la DGSE, le MI6 et la CIA.

Pour constituer le Conseil national de transition, les Français se sont appuyés sur les renseignements et les contacts de Massoud El-Mesmari, l'ex-compagnon et confident de Kadhafi qui a fait défection en novembre 2010 et a reçu asile à Paris [5]. Pour rétablir la monarchie, les Britanniques ont réactivé les réseaux du prince Mohammed el-Senoussi, prétendant au trône du Royaume-Uni de Lybie, actuellement réfugié à Londres, et ont distribué partout le drapeau rouge-noir vert au croissant et à l'étoile [6]. Les États-Uniens ont pris le contrôle économique et militaire en rapatriant de Washington des Libyens en exil pour occuper les principaux ministères

La Libye et la nouvelle doctrine stratégique US

L'opération militaire alliée en Libye marque un changement stratégique majeur. Washington a renoncé à une guerre d'occupation et a sous-traité à ses alliés les opérations terrestres à venir. Thierry Meyssan décrit le nouveau paradigme stratégique des États-Unis : la globalisation forcée est interrompue, l'ère des deux mondes commence.



tères et l'état-major du Conseil national de transition.

Au demeurant, ce débat sur la pertinence de l'intervention internationale est l'arbre qui cache la forêt. Si nous prenons un peu de recul, nous nous rendons compte que la stratégie des grandes puissances occidentales a changé. Certes, elles continuent à user et à abuser de la rhétorique de la prévention du génocide et du devoir d'intervention humanitaire des grands frères, voire du soutien fraternel aux peuples en lutte pour leur liberté pourvu qu'ils ouvrent leurs marchés, mais leurs actes sont différents.

La «doctrine Obama»

Dans son discours à la National Defense University, le président Obama a défini plusieurs aspects de sa doctrine stratégique en soulignant ce qui la distinguait de celles de ses prédécesseurs, Bill Clinton et George W. Bush [7].

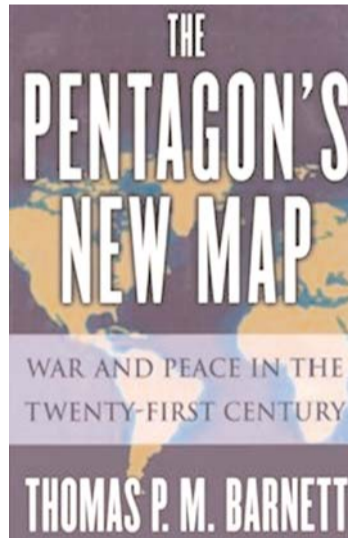
Il a d'abord déclaré : «En un mois seulement, les États-Unis ont réussi, avec leurs partenaires internationaux, à mobiliser une vaste coalition, à obtenir un mandat international de protection des civils, à stopper l'avance d'une armée, à éviter un massacre et à établir, avec leurs alliés et partenaires, une zone d'exclusion aérienne. Pour bien mettre en perspective la rapidité de

notre réaction militaire et diplomatique, rappelons que dans les années 1990, lorsque des populations se faisaient brutaliser en Bosnie, il a fallu plus d'un an à la communauté internationale pour intervenir avec des moyens aériens afin de protéger ces civils. Il nous a fallu cette fois seulement 31 jours».

Cette rapidité contraste avec la période de Bill Clinton. Elle s'explique de deux manières. D'une part les États-Unis de 2011 ont un projet cohérent – nous allons voire lequel –, alors que dans les années 90, ils hésitaient entre profiter de la disparition de l'URSS pour s'enrichir commercialement ou pour édifier un empire sans rival. D'autre part, la politique de la «réinitialisation» (reset) de l'administration Obama, visant à substituer la négociation à l'affrontement, a porté partiellement ses fruits avec la Russie. Bien que celle-ci soit une des grandes perdantes économiques de la guerre de Libye, elle en a accepté le principe – même si les nationalistes Vladimir Poutine [8] ou Vladimir Chamov [9] en ont des aigreurs d'estomac –.

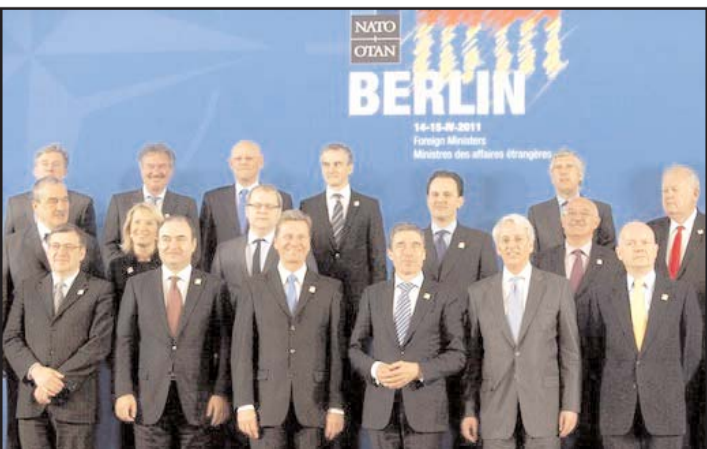
Puis, dans le même discours du 28 mars 2011, Obama a poursuivi : «Notre alliance la plus efficace, l'OTAN, a pris le commandement de l'application de l'embargo sur les armes et de la zone d'exclusion aérienne. Hier soir, l'OTAN a décidé de prendre la responsabilité supplémentaire de la protection des civils libyens. (...) Les États-Unis joueront (...) un rôle d'appui – notamment au niveau du renseignement, du soutien logistique, de l'assistance à la recherche et au sauvetage, et du brouillage des communications du régime. Du fait de cette transition vers une coalition plus vaste, fondée sur l'OTAN, les risques et les coûts de ces opérations – pour nos soldats et nos contribuables – se trouveront considérablement réduits».

Après avoir mis la France en avant et avoir feint de traîner les pieds, Washington a admis avoir



«coordonné» toutes les opérations militaires depuis le début. Mais ce fut pour annoncer immédiatement le transfert de cette responsabilité à l'OTAN. En termes de communication intérieure, on comprend bien que le Prix Nobel de la paix Barack Obama ne souhaitait pas donner l'image d'un président entraînant son pays dans une troisième guerre en terre d'islam après l'Afghanistan et l'Irak. Néanmoins, cette question de relations publiques ne doit pas faire oublier l'essentiel : Washington ne veut plus être le gendarme de la planète, mais entend exercer un leadership sur les grandes puissances, intervenir au nom de leur intérêt collectif et en mutualisant les coûts. Dans cette perspective, l'OTAN est appelée à devenir la structure de coordination militaire par excellence, à laquelle la Russie, voire plus tard la Chine, devraient être associées.

Enfin, le président Obama a conclu à la National Defense University : «Il y aura des occasions où notre sécurité ne sera pas directement menacée mais où nos intérêts et nos valeurs le seront. L'histoire nous met face à face par



fois avec des défis qui menacent notre humanité et notre sécurité communes – intervenir dans le cas de catastrophes naturelles, par exemple ; ou prévenir un génocide et préserver la paix ; assurer la sécurité régionale et maintenir le flot du commerce. Ce ne sont peut-être pas des problèmes uniquement américains mais ils nous sont importants. Ce sont des problèmes qui méritent d'être résolus. Et dans ces circonstances, nous savons que les États-Unis, en tant que nation la plus puissante du monde, seront souvent appelés à apporter leur aide».

Barack Obama rompt avec le discours enflammé de George W. Bush qui prétendait étendre au monde entier l'American Way of Life par la force des baïonnettes. S'il admet déployer des moyens militaires pour des causes humanitaires ou des opérations de maintien de la paix, il n'envisage la guerre que pour «assurer la sécurité régionale et maintenir le flot du commerce».

Ceci mérite une explication approfondie.

Le changement stratégique

Par convention ou par commodité, les historiens appellent chaque doctrine stratégique du nom du président qui la met en œuvre. En réalité, la doctrine stratégique est aujourd'hui élaborée au Pentagone et non plus à la Maison-Blanche. Le changement fondamental n'a pas eu lieu avec l'entrée de Barack Obama dans le Bureau ovale (janvier 2009), mais avec celle de Robert Gates au Pentagone (décembre 2006). Les deux dernières années de la présidence Bush ne ressortent donc pas de la «doctrine Bush», mais préfigurent la «doctrine Obama». Et c'est parce qu'il vient de triompher que Robert Gates envisage de se retirer avec la fierté du travail accompli [10].

Pour me faire mieux comprendre, je distinguerai donc une «doctrine Rumsfeld» et une «doctrine Gates».

Dans la première, l'objectif est de changer les régimes politiques, un à un, partout dans le monde, jusqu'à ce qu'ils soient tous compatibles avec celui des États-Unis. Ce qui est appelé «démocratie de marché» étant en réalité un système oligarchique dans lequel de pseudos-citoyens sont protégés de l'arbitraire de l'État et peuvent choisir leurs gouvernants à défaut de pouvoir choisir leurs politiques.

Cet objectif a conduit à l'organisation de révolutions colorées comme à l'occupation de l'Afghanistan et de l'Irak.

Or, indique Barack Obama dans le même discours : «Grâce aux sacrifices extraordinaires de nos troupes et la détermination de nos diplomates, nous sommes pleins d'espoir quant à l'avenir de l'Irak. Mais le changement de régime a pris huit ans, a coûté des milliers de vies américaines et irakiennes et près de mille milliards de dollars. Nous ne pouvons nous permettre que cela se reproduise en Libye».

Bref, cet objectif d'une Pax Americana, qui à la fois protégerait et dominerait tous les peuples de la terre, est économiquement irréalisable. De même d'ailleurs que l'idéal de convertir l'humanité entière à l'American Way of Life.

Une autre vision impériale, plus réaliste, s'est progressivement imposée au Pentagone. Elle a été vulgarisée par Thomas P. M. Barnett dans son ouvrage *The Pentagon's New Map. War and Peace in the Twenty-First Century* (La Nouvelle carte du Pentagone. Guerre et paix au XXI^e siècle).

l'accès du monde civilisé, qui en a besoin, aux richesses naturelles de la périphérie qui ne sait pas s'en servir. Cette vision suppose que les États-Unis ne soient plus en compétition avec les autres États développés, mais deviennent leur leader de sécurité. Cela paraît possible avec la Russie, dans la mesure où le président Dmitry Medvedev a ouvert la voie à une collaboration avec l'OTAN lors du défilé commémoratif de la fin de la Seconde Guerre mondiale, puis lors du sommet de Lisbonne. Ce sera peut-être plus compliqué avec la Chine dont la nouvelle équipe dirigeante semble plus nationaliste que la précédente.

La division du monde en deux zones, stable et chaotique, où la seconde n'est que le réservoir de richesses naturelles de la première, pose évidemment la question des délimitations. Dans l'ouvrage de Barnett (2004), les Balkans, l'Asie centrale, presque toute l'Afrique, les Andes et l'Amérique centrale sont rejetées dans les ténèbres. Trois États membres du G20 – dont un est également membre de l'OTAN – sont voués au chaos : la Turquie, l'Arabie saoudite et l'Indonésie. Cette carte n'est pas figée et des repêchages restent possibles. Ainsi, l'Arabie saoudite est en train de gagner ses galons en écrasant dans le sang la révolte à Bahreïn.

Puisqu'il n'est plus question d'occuper de pays, mais uniquement de tenir des zones d'exploitation et de procéder à des raids lorsque c'est nécessaire, le Pentagone se doit d'étendre à toute la périphérie le processus de fragmentation, de «remodelage», amorcé au «Proche-Orient élargi» (Greater Middle-East). Le but de la guerre n'est plus l'exploitation directe d'un territoire, mais la destruction de toute possibilité de résistance. Le Pentagone se concentre sur le contrôle des voies maritimes et les opérations aériennes pour sous-traiter autant que possible les opérations terrestres à ses alliés. C'est ce phénomène qui vient de débiter en Afrique avec la partition du Soudan et les guerres de Libye et de Côte d'Ivoire.

Si, au regard du discours démocratique, le renversement du régime de Mouammar Kadhafi serait un objectif gratifiant, il n'est ni nécessaire, ni souhaitable du point de vue du Pentagone. Dans la «doctrine Gates», mieux vaut le maintien d'un Kadhafi hystérique et humilié dans un réduit tripolitain qu'une Grande Libye capable un jour de résister à nouveau à l'impérialisme.

Bien sûr, cette nouvelle vision stratégique n'ira pas sans mal. Il y aura ces flux de migrants, toujours plus nombreux, fuyant l'enfer de la périphérie pour accéder au paradis du centre. Et il y aura ces incorrigibles humanistes pour penser que le paradis des uns ne doit pas s'édifier sur l'enfer des autres.

C'est ce projet qui est en jeu en Libye et c'est par rapport à lui que chacun doit se déterminer.

T. M.

Notes

- [1] «Washington face à la colère du peuple tunisien», par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 23 janvier 2011.
- [2] «L'Égypte au bord du sang», par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 31 janvier 2011.
- [3] «Le manuel états-unien pour une révolution colorée en Égypte», Réseau Voltaire, 1er mars 2011.
- [4] «Mon album de famille, par Mouammar Kadhafi» (pastiche), Réseau Voltaire, 25 mars 2011.
- [5] «La France préparait depuis novembre le renversement de Kadhafi», par Franco Bechis, Réseau Voltaire, 24 mars 2011.
- [6] «Quand flottent sur les places libyennes les drapeaux du roi Idris», par Manlio Dinucci, Réseau Voltaire, 1er mars 2011.
- [7] «Allocution à la Nation sur la Libye», par Barack Obama, Réseau Voltaire, 28 mars 2011.
- [8] «Remarks on the situation in Libya», par Vladimir V. Putin, Voltaire Network, 21 mars 2011.
- [9] «L'ambassadeur Chamov accuse Medvedev de trahison en Libye», Réseau Voltaire, 26 mars 2011.
- [10] «Robert Gates sur le départ», Réseau Voltaire, 7 avril 2011. Thierry Meyssan

Avec Yusuf Islam, Cat Stevens revient, semblable à lui-même

Un artiste en quête de beauté et de partage

Alors que notre monde d'Occidentaux sans pitié continue de légitimer des guerres et de bombarder des pays entiers sous couvert de défendre les populations ; et que ces guerres dévastatrices et source de grandes souffrances humaines semblent laisser sans réaction nos sociétés, il y a par bonheur des artistes dont l'engagement spirituel apporte une lueur d'espoir.

Par Silvia Cattori

Le chanteur, auteur, compositeur britannique Yusuf Islam – anciennement Cat Stevens – est de ceux-là. Dans les années 60-70, ses compositions interprétées à la guitare et au piano, comme «Wild World» ou «My lady d'Arbanville», avaient bercé toute une génération.

Après vingt-cinq ans de silence et un long cheminement intérieur, il s'est éloigné de son passé de pop star, pour se sentir en harmonie avec le nouveau Cat Stevens. Yusuf revient aujourd'hui plus que jamais en force [1]. Cat Stevens était au sommet de la gloire quand en 1977, en quête de lui-même, il a soudainement quitté le monde artificiel de la pop star. Il dira avoir trouvé dans la lecture du Coran ce qu'il cherchait : équilibre, paix intérieure, joie de vivre. Converti à l'Islam, il a adopté le nom de Yusuf Islam le 4 juillet 1978. «L'Islam a été pour moi la meilleure manière de trouver Dieu», a-t-il déclaré lors d'un récent entretien. Une manière donc de trouver la paix et la joie intérieure. Les chansons de

Yusuf parlent de beauté, de paix, d'amour, de spiritualité, tout comme celles qu'il avait composées du temps où il s'appelait Cat Stevens. Dans ses très belles réinterprétations, comme «Peace train», on retrouve son timbre généreux et la chaude tessiture de sa voix. Seule sa manière d'être – aujourd'hui empreinte de sérénité et de maîtrise de soi – a changé. En 2009, il avait exprimé sa douleur à l'adresse de la population captive de Ghaza, pilonnée par les bombardements israéliens, en interprétant la chanson de George Harrison «The Day the World Gets Round» [2]. Il a composé récemment, en soutien aux peuples en lutte pour leur dignité et leur liberté, une très poignante chanson : «My People» :

En ce moment, tant de gens souffrent de constater que le «droit international», constamment bafoué par ces mêmes États qui s'en servent pour justifier leurs guerres injustes, a perdu tout son sens. En ce moment, tant de gens se rendent compte qu'il n'est plus possible de compter sur les institutions internationales, asservies à l'OTAN, asservies aux décisions arbitraires d'un Conseil de sécurité, dominé par des puissances agressives (les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, etc.) qui n'ont tiré aucune leçon de la destruction de l'Irak et de l'Afghanistan et se précipitent dans une nouvelle guerre dévastatrice en Libye, faisant usage d'armes à l'uranium appauvri qui empoisonnent le sol pour des milliards d'années et provoquent des malformations congénitales et des cancers [3]. En ce moment d'ensauvage-

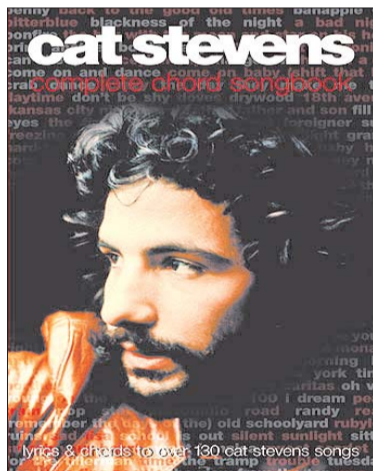


ment, toute une humanité peut, par bonheur, se reconnaître dans l'engagement d'artistes profondément humains et fraternels, comme Yusuf Islam, Roger Waters [4], Gilad Atzmon [5]...

S.C.

Notes :

- [1] Yusuf Islam, né en 1948 au Royaume-Uni, est revenu à la musique début 2000 avec un album pour enfants, «A Is for Allah». Il a sorti en 2006 son premier album pop folk depuis 1978, «An Other Cup» ; suivi de l'album «Roadsinger» en 2009. En 2010 il a entamé sa première tournée internationale depuis 1978. Yusuf se produira au Palais Omnisports Paris Bercy le 26 mai 2011. Voir son site web : <http://www.yusufislam.com/songs/>
- [2] Voir : «Gaza : Quand la douleur devient chant», par Silvia Cattori, silviacattori.net, 4 février 2009.
- [3] Aucun parti écologiste ne dénonce la pollution effrayante laissée par ces guerres. Voir : «Armes à l'uranium appauvri : 20 ans après, où en est-on ?», par Joëlle Pénochet, 2 janvier 2011.
- [4] Voir : «Roger Waters, homme et artiste d'exception», par Silvia Cattori, silviacattori.net, 26 juillet 2010.
- [5] Voir son site web : <http://www.gilad.co.uk/>



Tentatives de déstabiliser leur pays

Les jeunes Syriens ripostent

Par Rim al-Khatib

Des jeunes hackers syriens ont attaqué le site de Saad Hariri, chef du courant al-Mostaqbal, le mettant en garde de continuer à s'ingérer dans la politique intérieure syrienne et de déstabiliser le pays. Ils ont laissé sur le site une lettre à l'adresse de Saad Hariri et de Badr b. Sultan, l'ancien ambassadeur saoudien aux États-Unis, fauteurs de tous les troubles confessionnels dans la région, et notamment au Liban et en Syrie, leur demandant d'attendre qu'ils aient fini leurs examens pour voir comment la jeunesse syrienne entend riposter à toutes ces attaques étrangères. Par ailleurs, si les premières revendications populaires syriennes étaient très légitimes, il semble bien que les ennemis des peuples arabes, allant d'une certaine opposition syrienne qui a trouvé refuge en France, Belgique, Grande-Bretagne et aux États-Unis, ainsi que les puissances étrangères, comme la France, les États-Unis et surtout l'ennemi sioniste, via la Jordanie et les groupes «jihadistes», entendent faire plier l'État syrien et le peuple syrien, en semant le trouble dans le pays pour l'obliger à se soumettre à l'État



de ses amis le Saoudien Bandar b. Abbas et le Libanais Saad Hariri, souhaite plonger la Syrie dans le chaos, profitant des révoltes qui secouent le monde arabe. Abdel Halim Khaddam a récemment décidé de bouger ses quartiers vers la Belgique, puisqu'il était interdit de pratiquer la politique dans son pays d'accueil. De Belgique, il tire les fils d'une soi-disant révolte populaire, mais en réalité pour revenir au pays porté par les chars américains et s'emparer du pouvoir en Syrie.

Il peut toujours rêver...

En Syrie, ce n'est pas une révolution, mais le trouble et les tentatives de déstabilisation de l'État font partie d'une contre-révolution qui s'étend de l'intervention occidentale en Libye, aux tentatives de briser les mouvements au Bahreïn et au Yémen, aux pressions occidentales sur l'Égypte, jusqu'aux tentatives de dépecer la Syrie. Tout cela pour empêcher que l'État sioniste ne soit mis en danger par les peuples arabes qui réclament la fin de la domination occidentale sur leurs pays.

R. al-Khatib

sioniste et cesser toute aide aux résistances palestinienne et libanaise.

Ils peuvent toujours courir...

Il n'est plus un secret pour personne que l'association belge, qui se proclame internationale, AFD international, a décidé de lancer une croisade contre la Syrie, via un communiqué des plus provocateurs, appelant à l'intervention internationale contre la Syrie. Après la Libye, cette association soutenue par Abdel Halim Khaddam, ancien premier ministre syrien réfugié en France après avoir été impliqué dans des crimes de financement de terroristes, aux côtés

Un seul Dieu suffit !

Une réflexion du rédacteur en chef du magazine marocain «TelQuel» sur le besoin de la jeunesse arabe de s'émanciper de la tutelle des dirigeants qui savent tout.

Par Karim Boukhari

Appel à manifester

Le Mouvement du 20 février, qui exige des changements politiques au Maroc, a appelé sur le réseau social Facebook à de nouvelles manifestations le 24 avril. «Nous appelons à manifester pacifiquement dans toutes les villes pour mettre un terme à la corruption, à l'injustice et pour une véritable démocratie dans notre pays», dit un jeune Marocain dans une vidéo diffusée sur la page Facebook du Mouvement, qui compte plus de 45 000 personnes. C'est la troisième fois qu'il appelle à des manifestations pacifiques dans plusieurs villes du royaume.

Nous sommes à Bruxelles, le 3 avril, et la «capitale européenne» accueille une conférence sur les «révolutions arabes». Je fais partie des invités et, en déambulant dans les couloirs de l'hôtel, je tombe sur un autre conférencier, le syndicaliste égyptien Tamer Fethy, qui a pris une part active à la révolution dans son pays. «Comment va l'Égypte depuis qu'elle a chassé Moubarak du pouvoir ?» demandai-je, presque candide, à mon ami égyptien. «Oh, s'exclama Tamer Fethy, l'Égypte n'a pas de dieu, elle n'a plus de dieu, et tu sais quoi ? Elle n'avait pas besoin de dieu !» Tamer plaisantait, bien sûr ! Il tenait une cigarette à la main et il n'avait pas envie de se prendre la tête. Mais il parlait vrai...

Le dieu qu'il évoque a valeur de métaphore. Ce n'est pas celui que les musulmans prient cinq fois par jour en se tournant vers La Mecque, mais un autre, humain, physique, un peu mental aussi, mais pas du tout spirituel. C'est un deuxième dieu. Pour tout vous dire, Tamer m'a expliqué avec des mots simples que l'Égypte ne va pas si bien... et que ce n'était pas si mal. La sécurité n'est



4 000 Marocains ont manifesté le 3 avril dernier à Casablanca

pas à 100 % parce que les policiers se cachent. Les islamistes jouent pour le moment les conciliateurs, mais ce n'est que conjoncturel et ça peut basculer à tout moment. L'armée ne tire sur personne, mais elle peut parfaitement le faire puisqu'elle reste très nerveuse.

La crise économique assombrit le ciel, et ce n'est pas demain la veille que les chômeurs risquent de trouver un emploi. Bref, tout va mal en Égypte. Mais les Égyptiens vont bien ! Et ce n'est même pas contradictoire. Ce tour de force, ce miracle (d'être bien alors que tout va mal), mon ami égyptien l'explique ainsi : «Moubarak tirait sa légitimité de son rôle supposé de fédérateur, de rempart (contre les islamistes, contre le chaos). Il n'est plus là, et c'est comme si dieu l'unificateur n'était plus là. Et ce n'est pas bien. Mais on est libres, on n'est plus sous la tutelle de personne, on se sent bien, et ça suffit à notre bonheur. On respire, on déguste !» Mon ami Tamer m'a aussi fait part de deux ou trois petites réflexions intéres-

santes. Et je ne peux réprimer le besoin de partager tout cela avec vous. «Depuis que dieu-Moubarak est parti, et même si je n'ai pas spécialement l'impression d'avoir changé, c'est le regard que les autres portent sur moi qui a changé. Quand je voyage en Europe, je suis moins stigmatisé, on me regarde différemment, comme si on me respectait davantage, comme si on commençait, enfin, à me considérer comme un homme normal, universel... Bref, un homme comme les autres».

Mais qui a besoin encore d'un autre dieu, d'un nouveau dieu, d'un deuxième dieu, dans les pays du monde arabe ? Je vous rassure tout de suite : en posant cette question, votre serviteur n'a pas l'intention de fonder le premier parti athée en terre marocaine. Ce serait saugrenu même si l'époque, la nôtre, faite autant d'ébullition que de révolution, s'y prête. Et même si des athées, il s'en trouve bien quelques-uns, ici, oui, en terre d'Islam. Mon propos n'est absolument pas religieux, mais politique et un peu culturel.

Je crois que le sens profond des révolutions arabes est là, devant nous : la jeunesse arabe n'a plus du tout besoin d'avoir un deuxième dieu. Elle en a un et ça lui suffit. Parce que la culture du raïs, du zaïm [le vaillant], du tuteur, du maître, du père, de Superman, de «Dieu», celui qui sait tout, a fait son temps, et il est clair qu'elle est désormais derrière nous. En marchant dans les rues de Bruxelles, j'ai été interpellé par une jeune femme qui m'a demandé du feu. Elle m'a parlé en arabe. Je me suis permis de poser la question : «Vous êtes arabe ? - Non, me répondit-elle, je suis amazighe». Je n'ai pas pu m'empêcher de penser : «Mon Dieu, nous avons tant de problèmes à régler, nous, Arabes ou Amazighs, croyants ou athées, musulmans, juifs ou chrétiens, habitants de terres arabes. Qui sommes-nous et en quoi, en qui, croyons-nous ?» Peut-être qu'en nous délestant du faux besoin d'un deuxième dieu nous arriverions enfin à y voir plus clair.

TelQuel

Qui veut la peau de Yunus ?

En s'attaquant au fondateur du microcrédit, Dacca porte un coup à l'indépendance des institutions qui financent les plus pauvres.

En s'attaquant au fondateur du microcrédit, Dacca porte un coup à l'indépendance des institutions qui financent les plus pauvres

Par Mahfuz Anam

Décembre 2010, Muhammad Yunus, pionnier du microcrédit, fondateur de la Grameen Bank et lauréat du prix Nobel de la paix, s'est vu traiter de «sangue» par Sheikh Hasina, le Premier ministre du Bangladesh. Elle l'a accusé de s'enrichir sur le dos des pauvres en les enfermant dans l'endettement. Le réquisitoire sans nuances de Madame le Chef du gouvernement contre la plus grande célébrité du pays a été déclenché par un documentaire, Fanget I Mikrogjeld [Prisonnier du microcrédit], diffusé en Norvège le 30 novembre 2010. Le microcrédit en tant que modèle de lutte contre

la pauvreté y était durement critiqué. Les autorités locales ont donc décidé de prendre des mesures. Le 2 mars, la Banque centrale a publié une lettre par laquelle Yunus est tout simplement congédié de son poste de directeur général de la banque. Yunus a saisi la Haute Cour de Dacca pour obtenir l'annulation de cette décision, mais celle-ci a été maintenue au motif que l'intéressé avait dépassé la limite d'âge de 60 ans prévue par le droit bancaire [Yunus a fait appel le 9 mars auprès de la Cour suprême du Bangladesh. Celle-ci a rejeté la requête et confirmé son limogeage le 5 avril]. Ces attaques contre Yunus ont plusieurs conséquences qui vont bien au-delà de sa personne. Que va-t-il

advenir de la Grameen Bank ? Va-t-elle être entièrement nationalisée ? La Grameen Bank est une institution unique en son genre, dans la mesure où elle appartient à ses 8,3 millions d'emprunteurs, qui sont ses actionnaires et ont 9 représentants siégeant au conseil d'administration, lequel compte 12 membres. Il est à craindre qu'après le renvoi de Yunus, le gouvernement ne mette la Grameen Bank sous tutelle et ne détruise par conséquent ce qui fait sa réussite. Avec 8,3 millions d'emprunteurs pauvres, dont 95 % de femmes, et avec chaque mois une mise à disposition de 10 milliards de takas [95 millions d'euros] de prêts, cette banque est une institution gigantesque. Reste la grande question de l'avenir

du microcrédit lui-même. Si, comme l'affirme le Premier ministre Sheikh Hasina, le microcrédit n'aide pas les pauvres mais les entraîne plus avant dans la spirale de l'endettement, que vont devenir les autres institutions de microfinance ? Le gouvernement de Sheikh Hasina va-t-il à terme imposer des taux d'intérêt plus faibles au microcrédit ? Le problème des taux d'intérêt élevés est l'un des sujets favoris de ceux qui veulent dénigrer Yunus et la Grameen Bank. Loin de faire l'objet d'une vraie réflexion, la question des taux d'intérêt a donné lieu à des débats populistes.

En fait, l'un des «crimes» dont on accuse Yunus est de ne pas afficher son soutien à tel ou tel parti politique, et même d'être «hostile» à l'actuel gouvernement. Une chose est sûre, le P Yunus restera à jamais dans le cœur des Bangladais comme l'homme qui a enthousiasmé la planète entière par son action dans la lutte contre la pauvreté et comme celui qui a valu à son pays le plus grand respect et le plus grand honneur.

The Indian Express

CONTEXTE

Le microcrédit, innovation majeure en termes de lutte contre la pauvreté, a été fortement critiqué ces derniers mois. Les deux plus grosses institutions de microfinance d'Inde, SKS et Spandana, ont été accusées de pratiquer des taux d'intérêt «usuraires», qui vont de 24 % à 40 %. Les taux d'intérêt élevés ne sont pas non plus une pratique étrangère à la Grameen Bank, la première banque à avoir accordé des prêts aux plus pauvres. Mais il faut également rappeler que les usuriers dans les villages pratiquent des taux d'intérêt bien plus élevés, allant jusqu'à 100 %. La Grameen Bank compte aujourd'hui plus de 100 millions de clients dans les pays les plus pauvres de la planète.

The Indian Express

Exposition au Palais de la culture

Une enfance tatouée...



«Le voyage de la vie se confond avec celui du moment et l'extase se réalise lorsque la scène qui défile trouve refuge dans une toile», écrit Nadia Taghrit-Hammadouche dans le catalogue de l'exposition de Djahida Houadef, organisée à la galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger.

Par Timouche Idir

Ouverte depuis le 6 du mois en cours, l'exposition intitulée «Chadjara» (arbre), est composée d'une quarantaine d'œuvres riches et variées dont «Atmosphère automnale», «Parfum de henné», «La danse de la forêt» ou «L'étreinte des tiges». A première vue, on sent le printemps. Force est de constater que la peinture de Houadef est largement empreinte de couleurs vives et chatoyantes qui nous font voyager dans son monde plein de vie et de gaieté. Enormément de couleurs qui nous plongent dans son enfance marquée par la verdure, les arbres, les fleurs et les animaux. Une invitation au monde des couleurs. Elle dira d'ailleurs à ce sujet, à travers son site officiel : «Une enfance heureuse ou une enfance malheureuse peu importe... l'essentiel se retrouve entre les parois gravées de notre mémoire qui risquent de devenir des murs en pierre s'ils ne sont pas rafraîchis et transcrits». «Je porte personnellement un regard aussi grand et réel qu'il soit sur



les souvenirs de mon enfance. A N'gaous où je vivais : animaux, verdure, arbres, fleurs étaient la couverture panoramique de cette terre». «Ce sont les arbres de mon enfance qui ressurgissent, comme un souvenir blindé et vivace, vif des couleurs de sa terre natale, de la palette des plaines, des vallons et des cieux pour réveiller les déesses de son souffle». «Une terre que j'ai appris à regarder, elle a effleuré, puis pénétré ma chair pour exhiler son odeur fraîche et agréablement parfumée». A travers cette exposition, Djahida Houadef lance un appel à préserver ce qu'il y a de plus précieux sur terre : la nature. Diplômée de l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger, Djahida Houadef est née le 1^{er} avril 1963 à N'gaous dans la région des Aurès (Batna). Depuis ses premières expositions collectives en 1986 à la salle Ibn-Khaldoun et au Centre cultu-

rel soviétique à Alger, l'artiste peintre ne cesse de sillonner les espaces culturels à travers le territoire national et à l'étranger, notamment aux Emirats arabes unis, en France, en Tunisie, au Maroc, en Grèce et en Espagne, pour faire de ses œuvres un moyen de rencontres et de convivialité culturelles. A son palmarès figurent plusieurs distinctions, dont le troisième prix au Grand Prix de la peinture algérienne en 1999 et le deuxième en hommage à Aïcha Haddad en 2002. D'une grande sensibilité, l'artiste transmet à travers ses gravures l'image d'une innocence fière de ses origines.

Avec le talent et la faculté de mettre des mots sur chacun de ses dessins, elle joint la parole à l'image et raconte un univers qui se rapproche de la féerie. Cette exposition, où tout est beauté et bonté, se tiendra jusqu'au 20 avril.

T. I.

POINT A LA LIGNE

Entre marteau et enclume

Par Malik Bellil

Ils n'ont pas d'existence légale et, le plus souvent, les services de police leur font la chasse, les contraignant à fréquemment changer d'endroit, ce qui nous oblige, nous lecteurs, à aller à leur recherche comme l'on cherche sa route dans le désert. Si dans d'autres pays, ils font partie intégrante du décor et si certains lieux réputés ne sauraient vivre sans leur présence bénéfique, ici ils n'ont pas plus de considération que le plus éphémère des petits trabendistes occasionnels qui vous fourgue sa marchandise à la va-vite quelque part dans un recoin de rue de quelque quartier populaire. Au lendemain de l'indépendance du pays, Alger en comptait bien une dizaine, véritables bouquinistes, puisque c'est d'eux qu'ils s'agit, ayant pignon sur rue, de vraies boutiques quoi ! A l'heure qu'il est et pour pratiquement toute la ville, il n'en reste plus qu'un qui, vaille que vaille, tente de répondre chaque jour que Dieu fait aux attentes d'une clientèle tout aussi fidèle qu'intéressée par l'éventail des ouvrages recouvrant tous les genres qui peuplent les étagères des murs de sa petite boutique. Lui, c'est Mouloud. Chez lui, on peut trouver de tout : philosophie, droit, médecine et jusqu'à la plus insipide revue féminine où il est question de l'art du tricot, pourtant passé de mode pour cause d'évolution et de progrès technologique en la matière. Tout jeune adolescent, Mouloud se souvient avoir vu passer, à la recherche d'un bon livre ou tout simplement d'une discussion, Albert Camus, Emmanuel Roblès, et surtout cette icône de l'édition algéroise que fut le regretté Charlot. Chaque jour à la même heure, réglé comme une horloge et malgré l'âge relativement avancé qui est le sien, Mouloud est là. Imperturbable, qu'il pleuve ou qu'il vente, le travail passe avant tout. Mais l'ami Mouloud fait figure de privilégié si on le compare à ces quelques autres qui hantent épisodiquement la Grande Poste ou les ruelles discrètes des environs de la place Maurice Audin. Pourtant, ce n'est pas la volonté qui aura manqué à Merzak et à quelques autres pour se faire reconnaître par les services concernés de la wilaya d'Alger en tant que tels : des libraires comme les autres. Démarches administratives, requêtes, doléances écrites, demandes d'audience, individuelles ou collectives auprès tant de la wilaya d'Alger que des services de police, rien n'y fait. Toujours ce même refus systématique, toujours cette fin de non-recevoir au moment même où les vendeurs à la sauvette de tout et de rien ne se gênent plus pour littéralement squatter un bout de trottoir avec une régularité telle qu'on en finit par le considérer comme leur appartenant en propre. Il n'y a que durant la saison estivale et sans avoir jamais eu vent des critères imposés, que le règlement et la loi autorisent une dizaine de bouquinistes, plus ou moins professionnels, à planter leurs étals tout autour de la placette qui fait face à la mythique Grande Poste d'Alger. Mais le bricolage saute aux yeux. C'est vraiment du n'importe quoi!

M. B.

Cinéma

Bientôt un documentaire sur la vie de Benbadis

La vie et l'œuvre de cheikh Abdelhamid Benbadis, pionnier du mouvement réformiste en Algérie, fera l'objet d'un documentaire dont le tournage débutera en mai prochain à Constantine, à indiqué son réalisateur Abdelbaki Sellai. Une entreprise privée produira ce documentaire dont le réalisateur sera assisté par Yazid Aït Djoudi, auteur d'un documentaire sur la star du football national, Rabah Madjer, projeté en janvier dernier à la salle Ibn Zeydoun de Riadh el Feth (Alger). M. Sellai, qui se trouve pour quelques jours à Mila, sa région natale, a affirmé que son film, d'une durée de 52 minutes, est un «docu-dramatique» qui mettra en exergue l'action de Benbadis et d'autres personnalités religieuses algériennes, notamment durant la célébration du centenaire de la colonisation en 1930, suivie une année plus tard par la création de l'Association

des Oulémas Musulmans Algériens (AOMA). Selon le réalisateur, l'importance historique de Benbadis a été d'avoir «affirmé la personnalité algérienne face à l'extension culturelle occidentale à la faveur de la colonisation et la menace d'assimilation». Les promoteurs du film comptent associer à sa réalisation des Oulémas arabes «pour souligner la dimension universelle et musulmane de l'action de cheikh Benbadis». M. Sellai a en projet des documentaires sur d'autres personnalités ayant marqué l'histoire contemporaine de l'Algérie, à l'instar de l'Emir Abdelkader, Houari Boumediene et Mohamed Boudiaf, a-t-il révélé. L'Algérie célèbre cette année le 71^e anniversaire de la mort de cheikh Abdelhamid Benbadis, le 16 avril 1940, une célébration qui coïncide avec la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011».



AGENDA

Littérature

Amar Khodja dédicace son livre «L'affaire Hamadi Adda, brûlé vif par l'OAS». Librairie générale Place Kennedy, El Biar Aujourd'hui à 14h.

Conférence

Youm El Ilm. Conférence. «La physique et son influence dans la vie quotidienne». Dar el Anis, Aïn Benian. Aujourd'hui à 14h30.

Vente- Dédicace

Ali Haroun dédicace son dernier livre «L'éclaircie, promotion des droits de l'homme et inquiétudes». Librairie du Tiers monde. Place Emir Abdelkader, Alger. Aujourd'hui à 14h.

PAROLES DE FEMMES

«Les premiers sentiments sont toujours les plus naturels.»
Madame de Sévigné



FEMMES

Page animée par Tinhinan A.

Ils ont dit :
«Depuis des milliers d'années, ce sont les femmes qui engendrent, élèvent, façonnent les hommes, et les hommes qui façonnent un monde invivable aux femmes.»

Gilbert Cesbron

CUISINE

Poulet aux oignons doré au four



Ingrédients

- 1 poulet coupé en 4 morceaux
- 5 oignons émincés
- 3 cuillères à soupe de sauce soja
- 1 racine de gingembre frais râpé
- 4 gousses d'ail haché
- 1 cuillère à soupe de moutarde
- 2 cuillères à café de smen
- 4 cuillères à soupe d'huile
- 2 cuillères à soupe de persil haché
- 2 cuillères à soupe de coriandre hachée
- 1 cuillère à café de miel
- Sel, poivre, gingembre, curcuma, safran

Préparation

- Dans un saladier, mélanger le gingembre frais râpé, la sauce soja, le miel, le persil haché, la coriandre hachée, ail haché, smen, la moutarde et les épices, ajouter les morceaux de poulet, badigeonner-les bien avec le mélange et laisser mariner pendant 30 minutes.
- Faire chauffer l'huile dans un plat allant au four et y faire revenir les oignons émincés jusqu'à ce qu'ils deviennent translucides, répartir au-dessus les morceaux de poulet avec leur marinade, mouiller avec 1 verre d'eau.

PAS-COM LES AUTRES

HASSIBA Abderraouf

Icône de la chanson algéroise, Hassiba Akli, de son «architecte» incontestable pour la réussite des occasions familiales. A quatorze ans, Hassiba a commencé à accompagner sa mère qui était aussi «msamiya» dans les cérémonies de mariage qu'elle animait. Une fois lancée dans ses propres «Qaâdates» Hassiba fait l'unanimité chez le grand public avec le genre musical algérois.

L'ART ET LA MANIÈRE



Avec sa voix divine, Hassiba Akli, de son vrai nom, jouit de la double admiration de son public. En plus de son talent sur scène, Hassiba est aussi l'une des artistes les plus classe. Elle révèle à propos de son talent qu'elle donne une grande importance à ce qu'elle porte, lors de ses animations «entre autres, je fais très attention à mon comportement. Bien sûr je dois cela à ma mère qui m'a appris à faire très attention à ma conduite» souligne-t-elle. Née à Hussein Dey, Hassiba Abderraouf est élevée dans la pure tradition strictement respectée par une mère très conservatrice. Sa mère, artiste elle aussi, était proche de la défunte cantatrice Fadila Dziria. Pendant sa scolarité les professeurs la priaient d'interpréter les chansons, vu sa belle voix tout en l'encourageant à faire une carrière artistique. Elle jouait du piano quand elle accompagnait sa mère dans les cérémonies, et Mustapha Skandrani qui était un ami de son père, lui avait appris les secrets. Fière d'avoir eu le grand artiste Skandrani comme maître, elle avait de la chance d'être entourée d'artistes qui l'encou-

rageaient à persévérer dans ce domaine artistique qui était limité dans l'animation des cérémonies familiales. Bien qu'elle soit une brillante élève à l'école, Hassiba n'a pas achevé ses études qu'elle abandonne en seconde année de lycée. Elle s'est mariée très jeune, à 17 ans. Le fait que son mari soit militaire, les choses n'ont pas été totalement faciles pour ses tendances artistiques. Elle a dû à cet effet, faire face à plusieurs obstacles pour entamer sa vie avec le chant et la musique. Son courage avait surtout la complicité de sa mère-artiste, ainsi que son frère musicien imitateur de «Hadj El Anka». Fascinée par le chant de la défunte Fadila Dziria, Hassiba a repris quelques titres de son répertoire. Abordant son admiration pour cette grande dame de la chanson hawzi, elle dira : «Elle m'a accompagnée durant mon enfance et mon adolescence. Tout ce qui m'importe, c'est de restituer le nom de cette illustre chanteuse. Car tous ceux qui me connaissent, disent que j'ai la voix pour cela, et que je dois continuer sur cette lancée». Elle a d'ailleurs un grand succès avec les reprises de Fadila

Dziria : «Je m'investis de plus en plus dans la chanson que je présente». Au sujet des reprises des chansons, Hassiba riposte que cela est un hommage et honore les grands chanteurs, et fait plaisir à l'artiste qui les interprète. Mais ce qui est important à savoir, c'est qu'il faut «l'art et la manière» pour cela. Son succès est immense avec la sortie de deux albums «spécial fêtes» en 2005. En 2006, elle lance deux albums, qui ont confirmé sa présence sur la scène musicale, précisément dans le style hawzi, algérois (assimi). Ses albums contiennent également des reprises en kabyle, chaoui, chaabi en plus de ses chansons dans le style algérois. Dans sa vie de femme et d'artiste, Hassiba donne une grande importance aux principes, elle dit : «Je ne suis pas n'importe quelle femme. Je me respecte trop pour donner n'importe quoi, et c'est cela qui m'apporte le respect de mon public et de mes fans que je découvre de jour en jour. Je tiens à préserver ma réputation». Aujourd'hui, elle est mère de quatre enfants, Abderraouf, Amina, Feriel et Mehdi.

FORME

8 BONNES RAISONS DE FAIRE DU SPORT

Bonnes raisons de faire du sport :

- 1) Le sport booste le système cardiovasculaire (bye bye, les artères encrassées), éloigne le spectre de l'infarctus et de l'hypertension.
- 2) En sollicitant les os et les articulations, le sport diminuerait les risques d'ostéoporose.
- 3) Il augmente la masse musculaire. Or, les cellules musculaires, grâce aux mitochondries (des petites usines internes) qu'elles possèdent en masse, brûlent mieux les graisses. Même là où le

meilleur des régimes n'ira pas les chercher.

- 4) Il décuple votre «surface sociale», comme disent les sociologues. Car ce n'est pas au bureau ou dans l'ascenseur de votre immeuble que vous auriez rencontré une copine de fitness ou un fan de varappe.
- 5) Il améliore le schéma corporel (auriez-vous su placer un ischio sur un écorché anatomique avant de vous mettre à la gym ?). Une bonne maîtrise de ce schéma permet de mieux écouter son corps. De le respecter et d'apprendre à travailler avec. Bénéfices secon-

daire : du sexe plus cool et moins de craquage de chocolat.

- 6) Le sport augmente le bon cholestérol (le HDL) et fait baisser le taux du mauvais (le LDL). Pas besoin de trembler la prochaine fois que votre gynéco vous prescrira un bilan sanguin pour la pilule.
- 7) Il shoote le cerveau aux endorphines, des neurotransmetteurs libérés pendant l'effort et qui permettent de planer.
- 8) Il épuise tant qu'il facilite l'endormissement (à condition de ne pas s'entraîner trop tard le soir).



TRUCS ET ASTUCES

Enlever les taches de café sur un tapis

D'UNE manière générale, vous devez traiter les taches le plus rapidement possible. N'utilisez pas n'importe quel liquide et ne frottez pas le tapis, vous feriez pénétrer ou s'étaler la tache ! Pour enlever une tache de café sur un tapis, épongez le plus gros du liquide. Séchez en tamponnant. Traitez la tache restante avec un shampoing pour moquette. Utilisez si nécessaire un solvant une fois le shampoing sec, pour enlever les taches de graisse provenant du lait ou de la crème.

Couper un gâteau chaud

Quand on veut couper un gâteau encore chaud et que les parts soient parfaitement nettes, il faut utiliser un petit truc. Il suffit de prendre un couteau et de tremper la lame de ce dernier dans de l'eau bouillante et couper une part. Recommencer l'opération pour chaque part.

Savoir réchauffer des pâtes

Lorsqu'on a des pâtes de reste, personne ne veut en manger car elles sont collées, racornies et donc peu appétissantes. Une astuce toute simple va leur redonner une allure de fraîcheur et de saveur. Il suffit de rajouter un peu de lait au fond de la casserole et faire chauffer à feu doux. On peut éventuellement rajouter un peu de fromage râpé et elles seront comme venant d'être faites.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information
Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI • Directeur technique Salim BOUAROUA •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.70.05 -

Fax : 021.63.70.05 - Service Publicité : 021 63 42 65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021 73.30.43

Le fait sportif du week-end

Impossible n'est pas algérien

Le jeune entraîneur algérien et ex-international, Djamel Belmadi, a montré que le talent algérien est toujours omniprésent et qu'il peut encore briller, même dans des conditions très difficiles.

Par Imad M.

Ainsi, Belmadi a prouvé que l'âge n'avait rien à voir avec les performances qui peuvent se réaliser avec du sérieux dans le travail et l'abnégation. Tout juste retraité des terrains, après avoir joué dans des grands clubs que sont le PSG, l'OM et Manchester City, Belmadi a voulu prouver en prenant la modeste équipe de

Lekhwiya, que tout reste possible, puisqu'elle a raflé le titre de champion du Qatar, bien que personne ne donnait cher de sa peau, étant donné que c'est un club qui ne peut rivaliser avec des formations telles que Essad et Rayan, El Qatari, mais qui a quand même pu déjouer tous les pronostics grâce au sérieux de son coach.

Belmadi ne s'enflamme pas malgré ce succès et pense qu'il n'est qu'au tout début de sa carrière d'en-

traîneur et que le chemin est encore long pour pouvoir prétendre à diriger l'EN. Il souhaite néanmoins pouvoir continuer sur cette même lancée et gagner d'autres titres, surtout que le plus important est de croire en ses potentialités et d'aller de l'avant.

Tout viendra ensuite avec le travail et avec le sérieux de tout le monde au club pour tenter de réussir d'autres exploits à l'avenir.

I. M.



JS Kabylie

Hannachi veut la Coupe

Par Mounir K.

La dernière qualification au dernier carré en Coupe d'Algérie de football a créé une sensation spéciale au fief du club kabyle qui croit plus que jamais en ses capacités de remporter ce titre qui fuit les Canaris depuis quelques années. En effet, les fans kabyles rêvent de goûter à nouveau aux délices de décrocher la Coupe pour tenter de sauver la saison et remporter un titre, après avoir raté celui du Championnat d'Algérie, étant donné que l'ASO a pris une sérieuse option pour ce titre. En outre, le président de la JSK, Moh Chérif Hannachi a promis de jouer à

fond cette compétition pour tenter de prendre ce titre qui semble lui tenir à cœur, tant est que le club kabyle n'a pas remporté ce titre depuis assez longtemps. Le patron de la formation de la ville des Genêts pense que son équipe est prête à se donner à fond pour arriver à cet objectif qui est sans doute le seul titre à la portée du club, étant donné que les Canaris ne tablent pas aussi sur la Coupe de la Confédération africaine, comme l'a affirmé le président Hannachi, qui veut tout donner pour remporter la Coupe d'Algérie. Par ailleurs et pour ce qui est du championnat, le patron de la JSK, Hannachi, a avoué qu'il ne souhaitait pas jouer le derby de la

Kabylie face à la JSMB à huis clos, après la décision de la LNF de suspendre le stade du 1^{er} Novembre de Tizi Ouzou. Les joueurs de la JSK, eux, ont retrouvé des couleurs après le dernier succès à domicile face au CABBA et qui permet à la formation kabyle de se retrouver à la troisième place en attendant d'améliorer son classement lors des prochaines journées et de terminer la saison sur le podium au moins, pour disputer une compétition continentale la saison prochaine, surtout qu'ils sont habitués à ce genre de compétitions africaines.

M. K.

Djamel Mesbah

«Je me retrouve bien dans le schéma de Di Canio»

Le défenseur algérien de Lecce (Série A), Djamel Mesbah, a appelé ses coéquipiers à oublier les deux dernières victoires consécutives en championnat pour ne pas faire la «grosse erreur» de penser que le club des Pouilles, actuellement 15^e, est sauvé de la relégation. «Les deux victoires consécutives (contre l'Udinese et la Sampdoria) ont été très importantes pour nous sur tous les plans. C'est un pas en avant pour nous mais elles font partie désormais du passé parce que nous devons préparer le match de dimanche contre Cagliari qui sera difficile», a déclaré l'international algérien dont les propos ont été repris jeudi par la presse locale. «La plus grosse erreur serait de penser que nous sommes déjà sauvés de la relégation, mais nous savons très bien que ce n'est pas le cas», a-t-il ajouté. Lecce reste sur deux victoires qui l'ont éloigné quelque

peu des profondeurs du classement, dont une importante sur le terrain de la Sampdoria (2-1), un concurrent direct pour le maintien en Serie A. Les coéquipiers de Mesbah accueilleront dimanche au stade «Via del Mare» Cagliari, 9^e, pour le compte de la 33^e journée du Championnat d'Italie. «Cagliari est une excellente équipe. Nous nous rappelons encore du match aller lorsqu'ils nous ont marqué trois buts en 20 minutes. Ils viendront chez nous pour jouer leur match et repartir avec les trois points de la victoire», a-t-il mis en garde. Le défenseur des «Verts» a évoqué par la suite son rendement personnel dans l'équipe où il se trouve «très bien», notamment avec le nouveau schéma tactique adopté par l'entraîneur Luigi Di Canio. A la veille de la 33^e journée de la Serie A, Lecce compte 34 points, devançant de trois unités le premier relégable, Cesena.

Maroc

Gerets restera à la tête de la sélection

■ Le ministre marocain de la Jeunesse et des Sports, Moncef Belkhatat a déclaré que le sélectionneur de l'équipe nationale de football, le Belge Eric Gerets, est au Maroc pour mener un projet à moyen et long terme quel que soit le résultat du match face à l'Algérie, prévu le 4 juin pour le compte des éliminatoires de la CAN-2012. «Si on gagne tant mieux, mais si on perd, je pars du principe qu'Eric Gerets est là pour mener un projet à moyen et long terme. Il faut donc lui laisser le temps de pouvoir réaliser son projet et atteindre les engagements qu'il a pris avec nous», a souligné jeudi le ministre marocain au journal «Le matin». M. Belkhatat a ensuite indiqué qu'il respectait le choix de la Fédération royale marocaine de football (FRMF) de s'engager avec Gerets et qu'il appuyait «de manière inconditionnelle» le président de la FRMF, Ali Fassi Fihri, par rapport à ce choix avant de noter que depuis l'arrivée du technicien belge «on a senti les prémices de la construction d'une grande équipe». «Quel que soit le résultat contre l'Algérie, nous continuerons à faire confiance à

Gerets. On est en train de construire un projet sur trois ou quatre ans et on n'est pas sur un match seulement», a-t-il martelé. Pour sa première sortie officielle depuis la nomination d'Eric Gerets, la sélection marocaine s'est inclinée le 27 mars dernier à Annaba devant l'équipe nationale algérienne (0-1) pour le compte de la troisième journée de qualification à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2012), organisée conjointement au Gabon et en Guinée Equatoriale. Le prochain match entre les deux sélections comptant pour la 4^e journée aura lieu le 4 juin prochain au Maroc. La ville devant abriter ce derby maghrébin n'a pas encore été désignée officiellement. Plusieurs responsables marocains dont Eric Gerets souhaitent accueillir le match retour au complexe sportif Mohammed V de Casablanca. A l'issue de la troisième journée des qualifications disputée les 26 et 27 mars, les quatre équipes qui composent le groupe D, à savoir l'Algérie, Le Maroc, Centrafrique et la Tanzanie comptent 4 points chacune.

Lucky Msiska, (entraîneur Zambie) «Face à l'Algérie, ce sera difficile»

■ L'entraîneur de l'équipe olympique zambienne de football, Lucky Msiska, s'attend à un match «difficile mais passionnant» face à l'équipe algérienne, au troisième tour des éliminatoires des Jeux Olympiques, Londres-2012. «Il ne fait aucun doute que l'Algérie a toujours été un adversaire difficile pour la Zambie. La rencontre sera dure mais passionnante à jouer. Je suis confiant. Mes garçons seront à la hauteur. On va tout faire pour éliminer l'équipe algérienne», a déclaré Msiska dans la presse locale, précisant toutefois qu'il est «suicidaire de sous-estimer notre adversaire, surtout que leur équipe senior a battu la Zambie à domicile en qualification jumelées de la CAN et CM-2010». L'Algérie accueillera la Zambie au match aller, prévu entre le 3 et le 5 juin, avant de se rendre à Lusaka pour la manche retour programmée les 17, 18 ou 19 juin.

Djamel Belmadi

«Toute mon attention est concentrée sur Lekhwiya»

L'entraîneur algérien de Lekhwiya, Djamel Belmadi a estimé jeudi que le développement du football algérien passe obligatoirement par un travail sur place de la Fédération et des joueurs professionnels. «Mon souhait le plus cher est que la Fédération algérienne de football et les joueurs professionnels de mon pays fassent de leur mieux pour développer le football sur place. C'est la seule façon d'avancer», a déclaré Belmadi sur le site de la FIFA.

«Après la Coupe du monde, on a senti un certain découragement. Nous avons perdu un match à domicile contre le Gabon. Heureusement, nous avons enchaîné par une victoire contre le Maroc dans les qualifications pour la prochaine CAN-2012. Cela faisait très longtemps que nous n'avions plus battu le Maroc. L'Algérie doit continuer de tra-

vailer pour s'améliorer dans tous les compartiments du jeu», a-t-il ajouté. Pour sa première expérience d'entraîneur, l'ancien international algérien a conduit le promu Lekhwiya au titre de champion du Qatar.

Interrogé sur une éventuelle prise en main de l'équipe d'Algérie un jour, Belmadi estime qu'il est pour le moment à 100% avec Lekhwiya. «Aujourd'hui, toute mon attention est concentrée sur Lekhwiya, avec qui l'aventure ne fait que commencer, a-t-il dit, j'ai reçu des offres, mais pour l'instant, je suis à 100% à Lekhwiya.

Dans l'avenir, tout peut arriver, mais je ne suis pas du genre à se demander de quoi demain sera fait». «J'aime vivre chaque instant à fond. Pour l'instant, je suis à Lekhwiya et j'y suis très bien. Après Lekhwiya, qui sait?» a-t-il conclu.

Championnat L2 (mise à jour)

OM-ABM programmé pour le 26 avril

■ Le match en retard, O Médéa-AB Merouana, comptant pour la mise à jour de la 20^e journée du championnat professionnel de Ligue 2, aura lieu le mardi 26 avril prochain à l'OPOW Imam Lyès de Médéa, a annoncé jeudi la Ligue nationale de football (LNF). Cette rencontre, qui devait se dérouler vendredi dernier, avait été reportée en raison de la participation de l'ABM aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie face à l'ES Sétif (défaite 1-0 après prolongations). L'OM occupe la 9^e place au classement avec 27 points, ex aequo avec l'US Biskra, alors que l'ABM est avant-dernier (15^e) avec 20 unités. D'autre part, les 22^e et 23^e journées du championnat de L2 se dérouleront les 22 et 29 avril, a indiqué la LNF.

Championnat d'Afrique de Judo

Benyekhlef garde son titre



Le judoka algérien Amar Benyekhlef (-90kg) a conservé son titre continental à la faveur de sa victoire face au sud-africain Patrick Trezise jeudi en finale des 32^{es} championnats d'Afrique séniors. L'athlète est sorti vainqueur de cette confrontation grâce à une bonne gestion tactique du combat face à un adversaire qui n'a pas manqué de détermination et de volonté. Pour sa part, l'athlète algérienne Kaouther Ouallal (-78kg) a perdu son titre africain suite à sa défaite face à la tunisienne Hana Merghani en finale de

cette compétition, se contentant d'une médaille d'argent. En outre, l'Algérie a remporté deux médailles de bronze par Kahina Hadid (-70kg-dames) et Asselah Sonia (+70kg), qui ont battu respectivement Doddemeade Chantelle (Afrique du Sud) et Mawora Nadege (Gabon).

REGARDS

Par Ahmed Halfaoui



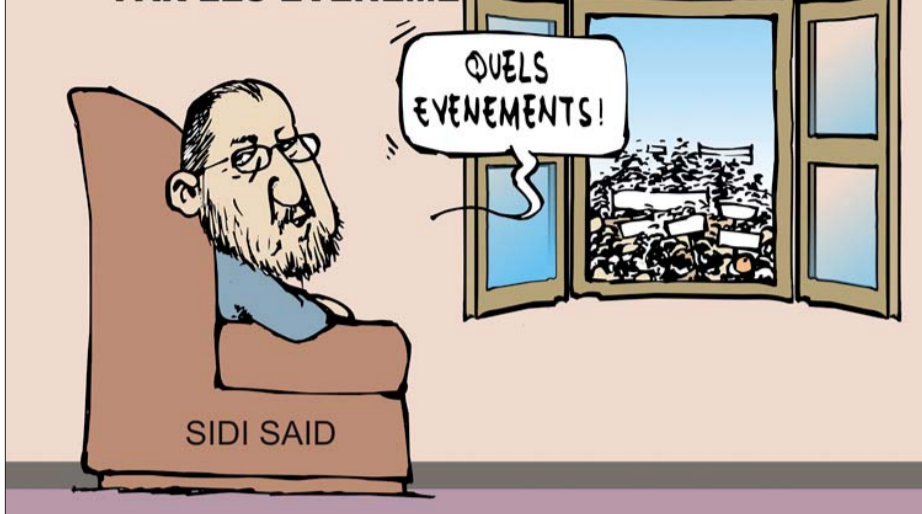
Vis et tu en verras des choses

Al Arabiya, la chaîne des Saoud, nous montre des speakerines dans des tenues qui doivent faire trembler d'indignation les moutawas du royaume. Un vieil adage, bien de chez nous, dit que rien de ce qui se passe sous le soleil ne doit nous étonner. «Aïch t'chouf» (vis et tu en verras des choses), dit-il. Et il se vérifie périodiquement, tant ce qui nous semblait immuable s'avère éphémère ou bien ce qui nous semblait incongru s'avère «normal». Dans ce sens, qui pouvait croire ou prédire que les monarchies du Golfe, dirigées par la plus conservatrice des dynasties, pouvaient être admises dans le cercle étroit des «grandes démocraties» et jouer les premiers rôles dans la «démocratisation» des «arabes»? Personne ou presque, si on tient compte des quelques esprits retors qui n'ont jamais cru à la notion de «monde libre» et qui raisonnent en termes plus sophistiqués de géostratégies basées sur les intérêts bien compris de la grande finance. Les «bonnes âmes» convaincus de la bonne foi de l'Occident «démocratique et civilisé» en seront quittes de conclure que les voies du droit international sont (comme celles du Seigneur) parfois impénétrables. Elles auront tout le temps de s'interroger, plus tard, sur le bien-fondé des «bombardements humanitaires», une fois qu'ils auront fait leur œuvre. Pour l'Irak, le petit Bush, ses compères et Tony Blair ont porté le chapeau des menteurs et des criminels, pas pour tout le monde, mais personne n'ose les défendre ou justifier leurs crimes contre les centaines de milliers d'irakiens, pas plus que quelqu'un ait parlé de les traduire devant une cour pénale. Pas même les parents des milliers de soldats étatsuniens et britanniques morts pour un mensonge et pour de sordides intérêts qui engraisent les comptes des Cheney, Rumsfeld, Rice & co. En Libye, Kadhafi, le Saddam rêvé, offre le même prétexte de partir secourir le «peuple libyen», que personne n'a entendu, sauf des «représentants» dûment choisis par Bernard-Henri Lévy et exhibés par les chaînes «révolutionnaires» Al Jazeera, Al Arabiya et autres consœurs occidentales. Pour les millions d'autres Libyens, qui n'habitent pas Benghazi et qui manifestent depuis des semaines, il n'y a pas d'images qui tiennent, tant que Kadhafi défile parmi eux. Les images de l'artisanale télévision libyenne étant «impossibles à authentifier», selon Euronews et autres chaînes d'information. Les autres, les leurs, le sont d'office. Mais, comme Tripoli et autres villes «pro» le «Guide» ne les intéressent pas, nous n'aurons pas des bains de foule «authentifiés». Resteront le doute, le discrédit et la possibilité d'un «sosie» qui, de toutes les façons, se paie des bains de foule. Euronews ne s'attarde pas sur ce détail qui fait que la foule, même si elle entoure la copie, croit tout de même que c'est l'original. Ce qui fait que l'effet officiellement recherché de «démocratiser» est loin d'être obtenu. Au mieux, qui sera le pire, le pays sera plongé dans une atroce guerre civile ou soumis à un régime d'exception, tel que Kadhafi passera, et il passe déjà, pour le symbole de la dignité, de la paix et de la liberté pour une population censurée, par la plus formidable machine de désinformation que le monde a connue. A. H.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LA CENTRALE SYNDICALE DÉPASSÉE PAR LES ÉVÉNEMENTS



Mercenariat / Allégations visant à impliquer l'Algérie La riposte d'Alger



Par Hamid Fekhart

La polémique autour de l'implication de l'Algérie dans des actes de mercenariat en Libye, continue à avoir des échos. Mourad Medelci rappellera, à cet effet, que le département algérien des Affaires étrangères avait opposé «un démenti catégorique» à ces allégations «infondées» en s'interrogeant sur «leurs motivations».

Cette unième affirmation du chef de la diplomatie algé-

rienne a été faite à la presse à l'issue des entretiens qu'il a eus avec le rapporteur spécial sur la promotion et la protection de la liberté d'opinion et d'expression du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, M. Frank La Rue, durant laquelle il a déploré «l'usage disproportionné de la force» et a mis en garde contre «les dangers mortifères de l'infiltration de troupes terroristes sur le territoire libyen».

Le même ministre, qui avait qualifié «d'irrespon-

sables» lesdites accusations a dit que cet «acharnement à vouloir impliquer à tout prix les autorités algériennes nous interpelle sur les desseins et les motivations de ceux qui sont derrière cette conspiration contre un pays dont le tort est de refuser de s'immiscer dans les affaires intérieures libyennes».

Aux mêmes allégations, son homologue français, Bernard Valero, agira avec moins de doigtée et de délicatesse, ce qui impliquera une riposte assez prompte du côté algérien. En effet, le porte-parole du Quai d'Orsay, interrogé sur les informations concernant une éventuelle aide de l'Algérie au régime de Mouammar Kadhafi, en facilitant des accès aux frontières ou en lui livrant du pétrole, a qualifié, hier, ces «allégations de graves». Et d'ajouter : «Aujourd'hui, je n'ai pas d'information sur ces sujets!». Serait-ce un clin d'œil diplomatique ou alors une erreur de la part de M. Bernard Valero? En tout cas, cela n'a pas été du goût du département algérien des Affaires étrangères, car son porte-parole, Amar Belani, a rétorqué sur le site d'informations TSA : «Je n'ai pas encore pris connaissance de la transcription officielle de ce point de presse. Mais laissez-moi vous dire que la règle voudrait que l'on ne porte pas une appréciation quelconque sur une question lorsque l'on affirme, en même temps, ne pas avoir d'information sur les sujets en question». H. F.

ACTU...

Le projet fait divergence au sein des concurrents

Algérie Poste veut fonder une banque postale

ALGÉRIE POSTE s'est fixé l'objectif de créer une banque postale, a annoncé jeudi à Alger, le ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi. «La poste vise la création d'une banque postale comme objectif essentiel et primordial, et elle y travaille avec un esprit d'engagement que commande ce nouvel enjeu», a dit le ministre aux journalistes, en marge d'une session de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a admis que ce projet n'était «pas accepté de tout le monde, notamment la concurrence, ce qui est compréhensible», d'autant plus qu'une banque de 12 à 13 millions de comptes -ceux des chèques postaux ou CCP- avec un réseau étoffé et construit sur des technologies nouvelles ne peut qu'éclipser, en bonne partie, les autres réseaux bancaires. «Nous sommes prêts à relever ce défi et accepter la concurrence mais il faut que nous soyons réellement mobilisés pour faire face aux nouveaux enjeux», a insisté le ministre. Pour M. Benhamadi, le plus important pour la poste c'est «son avenir», car elle vit «essentiellement» grâce à son réseau CCP qui est le plus grand réseau de clientèle présent partout dans le pays, ce qui est un «atout spécifique à la poste». Il a relevé que «les salaires des fonctionnaires et de beaucoup d'entreprises publiques et privées étaient virés, quasiment au même moment, dans les réseaux du CCP, ce qui permet d'alimenter Algérie Poste, en permanence». Il faut donc, pour le ministre, «conforter ce réseau, le renforcer et le sécuriser». Pour ce faire, il propose d'«assurer un service de qualité au citoyen pour que, tout simplement, les différents secteurs continuent à virer les salaires des fonctionnaires dans le réseau CCP».

Ils ont nié leur appartenance à Al Qaïda

Deux ex-détenus de Guantanamo acquittés

LE TRIBUNAL CRIMINEL de la cour d'Alger a prononcé jeudi l'acquittement au profit de Hamlili Adel Amine Tayeb et Zemiri Ahacène, anciens détenus de la prison de Guantanamo pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger. Le prévenu Hamlili Adel Amine Tayeb avait, selon l'arrêt de renvoi, avoué tout au long des étapes de l'enquête s'être rendu en 1989 en Afghanistan pour combattre l'armée russe en Tchétchénie avant de rejoindre en 1995 l'organisation du Kalif islamique dans ce pays. Après les événements du 11 septembre 2001, il est arrêté, selon ses aveux, par les forces américaines et transféré en 2004 à la prison de Guantanamo à Cuba. Il a séjourné en prison six ans et fut jugé chaque année par un tribunal militaire et condamné chaque fois à un an de prison ferme en tant qu'ennemi combattant contre les forces américaines. Lors de l'audience, le prévenu Hamlili a nié son adhésion à toute organisation terroriste avouant avoir hébergé, chez lui, au Pakistan, le terroriste Abou Imad El-Maghribi en compagnie de son épouse venue d'Angleterre sans connaître la nature de son activité. Le prévenu Zemiri Ahacène (44 ans) a reconnu, pour sa part, qu'il résidait avec son épouse au Canada en tant que réfugié politique où il a fait l'objet d'intimidations de la part des services de sécurité canadiens, en raison de sa relation avec le terroriste Ressay Ahmed impliqué dans l'attentat manqué contre l'aéroport de Los Angeles (Etats-Unis). Il a indiqué que ces pressions l'avaient contraint à se rendre en Afghanistan. En 2002, il fut arrêté dans une embuscade dressée par les forces américaines dans la région de Tora Bora, en Afghanistan, au moment où il tentait de passer au Pakistan. Il fut transféré immédiatement à la prison de Guantanamo.

D'un coût global de six milliards de dollars

Le projet de réalisation de la ville nouvelle de Hassi Messaoud relancé

L'Établissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (EVNH) a lancé jeudi un appel d'offres national et international restreint pour la finalisation des études d'aménagement et d'urbanisme de cette nouvelle ville, située dans la wilaya de Ouargla.

Le projet porte sur la finalisation des études préliminaires d'aménagement et d'urbanisme de la ville et du plan d'aménagement général de la ville, l'étude de l'avant-projet détaillé (APD) des voiries et réseaux divers (VRD) de la ville et de la zone d'activités logistique, et enfin l'élaboration du plan de mise en œuvre du projet et des plans d'occupation des sols (POS), précise l'établissement.

Le projet s'adresse exclusivement aux bureaux d'études agréés ayant au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement urbain, a précisé l'EVNH, qui fixe un délai de 60 jours aux soumissionnaires pour la remise des offres techniques et financières.

Les soumissionnaires ayant participé à l'élaboration des études d'avant-projet sommaire du plan d'aménagement de cette ville pétrolière ne peuvent pas participer au projet. D'un coût global de 6 milliards de dollars, le projet de cette nouvelle ville sera réalisé dans un délai de 96 mois (8 ans) dont 16 mois pour les travaux d'engineering. Couvrant une superficie de 4 483 hectares, le «nouveau Hassi Messaoud»

est destiné à une population de 80 000 habitants et comprend un «îlot énergie» qui constituera le quartier général des compagnies pétrolières opérant sur les champs pétroliers voisins.

Il est également prévu des immeubles administratifs, des instituts universitaires, des centres de formation, de recherche et de développement, des lieux et centres de culte, des infrastructures, ainsi que des équipements et établissements de sport et de la jeunesse. La ville nouvelle du plus grand champ pétrolier du pays comprendra aussi des zones d'activités destinées à la production de biens et services liés aux activités énergétiques et universitaires.